



Le Code de conduite de BD

Incarner nos valeurs

Mis à jour et rétabli le 25 janvier 2021



Un mot de la part de notre président et PDG



Nous travaillons dans le secteur le plus dynamique et fondamental au monde. Les produits que nous fabriquons aujourd'hui sont un élément essentiel du système de soins de santé. Nous sommes en mesure de changer davantage de vies en travaillant ensemble à la réalisation de notre objectif : *faire avancer le monde de la santé™*.

Notre objectif s'accompagne de lourdes responsabilités, et la manière dont nous réalisons notre objectif est tout aussi importante que l'objectif lui-même. La réponse se trouve dans The BD WAY (les valeurs, l'état d'esprit et l'engagement en matière de leadership entourant notre objectif) et dans une valeur en particulier : « **Nous faisons ce qui est juste.** » C'est la base de notre Code de conduite, qui nous guide dans chacune de nos décisions, de nos actions et de nos interactions, que ce soit avec nos clients, nos partenaires d'affaires, nos communautés ou nos collègues. Cela comprend faire part de nos préoccupations et demander de l'aide lorsque nous avons des questions.

Notre Code de conduite nous guide dans la manière dont nous devons nous comporter dans n'importe quel scénario, et il s'applique à chacun de nous, sans distinction. Faire ce qui est juste est la priorité absolue en ce qui concerne notre succès; en vous familiarisant avec le Code de conduite, vous franchirez une étape importante dans la réalisation juste de notre objectif et de notre potentiel, le tout selon The BD WAY.

A handwritten signature in black ink that reads "Tom Polen". The signature is fluid and cursive.

Tom Polen
président et PDG

Une histoire de valeurs



En 1897, Maxwell W. Becton et Fairleigh S. Dickinson ont fondé Becton, Dickinson and Company.

Depuis sa fondation il y a plus de 120 ans, BD a acquis une réputation de fiabilité et d'honnêteté. Nos clients font confiance à nos produits et à nos technologies pour améliorer la vie des patients.

Notre Code de conduite contribue à façonner notre réputation de longue date afin que nous puissions continuer de *faire avancer le monde de la santé™* pour tous ceux qui dépendent de nous.

Nos fondateurs, Maxwell W. Becton et Fairleigh S. Dickinson




East Rutherford, New Jersey, (1906), première usine et premier siège social de l'entreprise

Table des matières

Un mot de la part de notre président et PDG 2


Une histoire de valeurs 3

Table des matières 4

 **The BD WAY** 5

Notre raison d'être 6

Nos valeurs : nos normes comportementales 6

 **Faire ce qui est juste** 7

Notre Code 8

Prendre des décisions éthiques 8

Faire part de nos préoccupations 9


Écoute active 11

Adopter le principe de tolérance zéro pour les représailles 12

Signaler les inquiétudes 13

Être un chef de file en matière d'éthique 14


Appliquer notre Code 15

 **Notre personnel** 16

Favoriser un milieu de travail respectueux 17

Respecter le droit du travail et de l'emploi 20

Préserver la sécurité et la santé sur les lieux de travail 21

 **Nos clients et notre marché** ... 23

Respecter les règles 24

Mener des affaires de manière éthique avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement 26

Respecter les règles relatives aux produits 31


Échange scientifique 33

Assurer la sécurité et la qualité des produits 35

Promouvoir les produits de manière honnête 37

Mener des affaires de manière éthique avec des tiers 39

Respecter les lois du commerce international 40

 **Notre entreprise et nos actionnaires** 43

Éviter les conflits d'intérêts 44

Prévenir les délits d'initiés 47

Protection des renseignements personnels 49

Protéger nos actifs 52

Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle 54

Tenir des registres et des comptes exacts 56

Préserver notre réputation 58

 **Notre monde** 60

Contribuer à nos communautés 61

Respecter les droits de l'homme 63

Protéger l'environnement 64

Participer au processus politique 65


 **Conclusion** 66



Table des matières



The BD WAY



Faire ce qui est juste



Notre personnel



Nos clients et notre marché



Notre entreprise et nos actionnaires



Notre monde



Index



Exprimez-vous

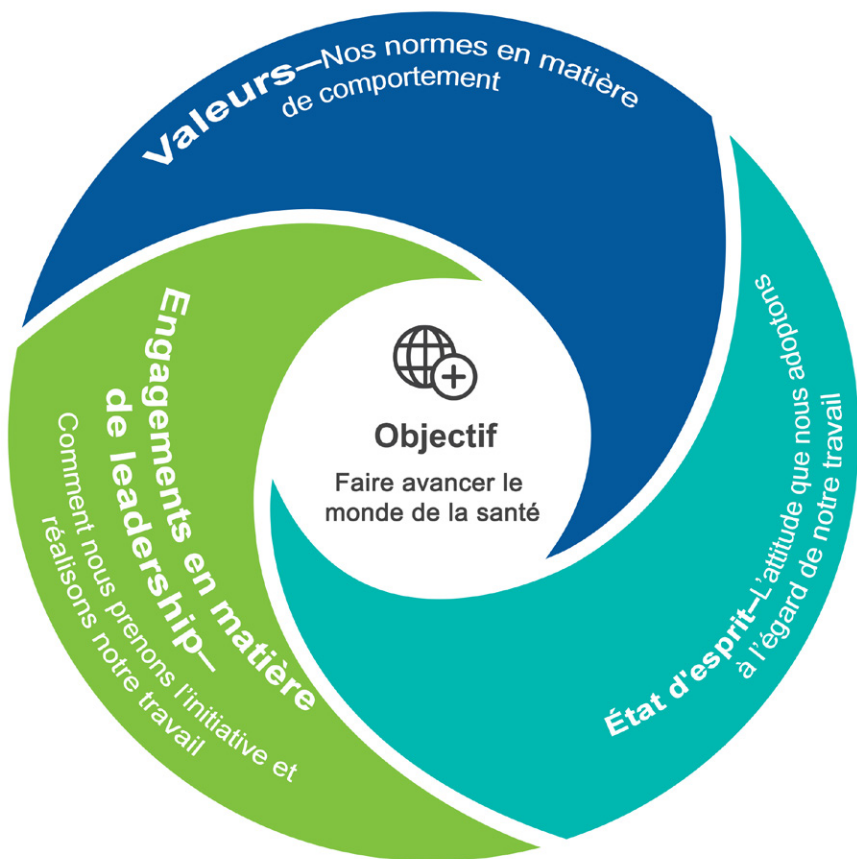
Notre raison d'être.....	6
Nos valeurs : nos normes comportementales	6



The BD WAY

The BD WAY

The BD WAY représentent qui nous sommes, ce en quoi nous croyons et ce pourquoi nous existons. Elles reflètent les comportements que nous devons tous adopter tous les jours, quoi que nous fassions.



Notre raison d'être

Faire avancer le monde de la santé™

Notre raison d'être, *faire avancer le monde de la santé™*, est la fondation de tout ce que nous faisons. Elle nous motive et guide notre prise de décision quotidienne puisque nous savons que notre travail a de la valeur.

Nos valeurs : nos normes comportementales

- ✔ Nous faisons ce qui est juste.
- ✔ Nous sommes motivés par l'innovation et exigeons la qualité.
- ✔ Nous sommes tous responsables.
- ✔ Nous apprenons et nous nous améliorons tous les jours.
- ✔ Nous nous aidons à nous dépasser.



- Notre Code..... 8
- Prendre des décisions éthiques 8
- Faire part de nos préoccupations 9
- Écoute active..... 11
- Adopter le principe de tolérance zéro pour les représailles..... 12
- Signaler les inquiétudes..... 13
- Être un chef de file en matière d'éthique..... 14
- Appliquer notre Code 15

Faire ce qui est juste



Notre raison d'être et nos valeurs guident tout ce que nous faisons; toutefois, elles ne répondent pas à toutes les questions que nous nous posons dans notre travail. C'est là que le Code de conduite (le « Code ») peut être utile. Le Code explique comment les principes incarnés dans notre objectif et nos valeurs prennent vie. Il nous aide à prendre les bonnes décisions dans tout ce que nous faisons.



Notre Code

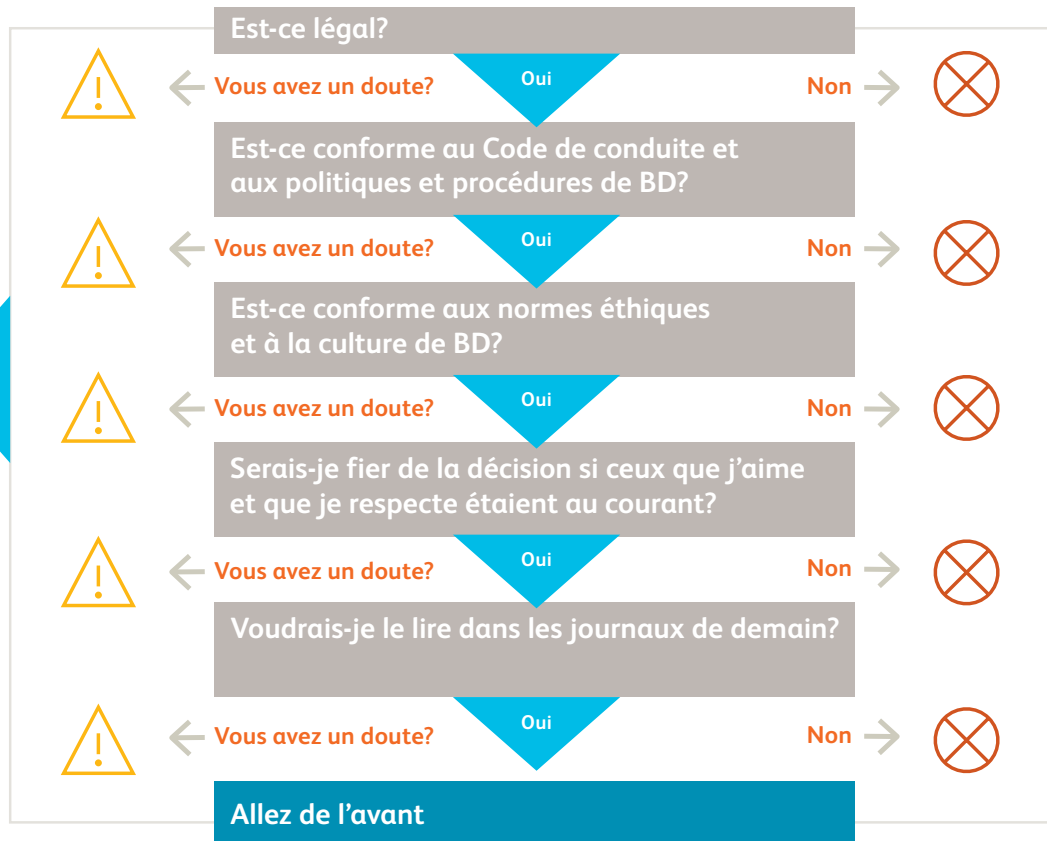
Notre Code établit les bases de notre comportement au sein de BD. Notre valeur « Nous faisons ce qui est juste » est la pierre angulaire de notre Code. Pour faire ce qui est juste, nous suivons les lois, les règles et les politiques de l'entreprise qui s'appliquent à nous. Nous suivons également les normes éthiques les plus élevées, même lorsqu'il n'y a pas de loi ou de politique précise. Notre Code donne une orientation et des ressources qui nous aident à respecter ces normes éthiques et à protéger notre réputation.

Prendre des décisions éthiques

Bien souvent, le chemin à suivre est évident. Parfois, cependant, il peut être difficile de déterminer notre meilleure option. Lorsque cela se produit, suivez les étapes de l'arbre décisionnel éthique, tout en tenant compte de nos valeurs et de notre Code.

La prise de décisions fondées sur nos valeurs renforce notre culture éthique, réduit les risques et contribue à protéger la réputation de notre entreprise. Mais ne vous en faites pas, si vous avez besoin de conseils, vous pouvez toujours consulter votre gestionnaire, **les ressources humaines**, **le service de la vérification interne**, le **service juridique** ou **le service d'éthique et de conformité**.

Demandez de l'aide
à votre gestionnaire,
aux ressources
humaines, au service
juridique ou au service
d'éthique et
de conformité



N'allez pas de l'avant
Il pourrait y avoir de graves
conséquences pour BD



Faire part de nos préoccupations

Posez des questions. Soulevez des préoccupations. Demandez conseil.

Nous encourageons tous les employés de BD à s'exprimer en posant des questions, en soulevant des préoccupations, en demandant des conseils et en signalant les violations réelles ou présumées des lois, de notre Code de conduite, de nos politiques, des codes de l'industrie en vigueur ou de nos normes éthiques élevées. Cette attente s'applique à tous les associés, fournisseurs et autres tiers travaillant en notre nom.

Il est essentiel de signaler tout ce qui va à l'encontre de nos valeurs ou de notre Code lorsque nous en sommes témoins. Faire part de nos préoccupations nous aide tous à protéger la réputation de l'entreprise et fait de BD un meilleur endroit où travailler. Nous sommes transparents en cas d'erreur et faisons tout ce que nous pouvons pour la corriger du mieux possible.

Ligne d'assistance en matière d'éthique

La ligne d'assistance en matière d'éthique est disponible partout dans le monde, 24 heures par jour, sept jours par semaine. Une entreprise indépendante gère la ligne d'assistance téléphonique et peut répondre aux appels dans la plupart des langues.

Nous vous encourageons à signaler les problèmes en personne ou par téléphone. De plus, vous pouvez rester anonyme si vous le souhaitez, **sauf dans les rares cas où la loi locale l'interdit**. Toutefois, n'oubliez pas qu'il pourrait être plus difficile d'enquêter et de répondre à vos préoccupations si vous demeurez anonyme.

Nous encourageons les associés de BD à communiquer ouvertement avec leurs gestionnaires, les représentants AccessHR locaux et les partenaires de ressources humaines. Ainsi, nous pouvons tous signaler des problèmes, poser des questions et pousser les autres à faire mieux de façon constructive, en plus de faire avancer le monde de la santé par la même occasion. Si signaler un problème localement vous inquiète, vous pouvez toujours communiquer directement avec le bureau de l'éthique et vous pouvez généralement le faire sans dévoiler votre nom, dépendamment des lois locales.

Vous pouvez poser des questions, soulever des préoccupations ou demander conseil de plusieurs façons, par exemple :



Utilisez l'outil de signalement en ligne : www.bd.ethicspoint.com



Communiquez avec la ligne d'assistance en matière d'éthique au numéro de téléphone local ou international approprié indiqué sur Maxwell, notre site intranet



Envoyez un courriel au bureau de l'éthique : ethicsoffice@bd.com



Communiquez avec votre gestionnaire ou un gestionnaire neutre et non concerné, si vous le préférez



Communiquez avec un représentant de l'éthique et de la conformité, des ressources humaines, de AccessHR, du service juridique ou de la vérification interne



Accédez à l'application ethics@work partout et en tout temps sur votre appareil mobile pour communiquer avec le service en matière d'éthique et de conformité



Pour obtenir de plus amples renseignements et des exemples des types de problèmes à signaler, consultez le site Web de la politique mondiale sur le signalement.



Faire part de nos préoccupations (suite)

Développez vos connaissances



Faire part de nos préoccupations : mythes et réalité

Nous comprenons que certaines personnes se demanderont s'il y a lieu de signaler une inconduite possible. Voici quelques mythes courants au sujet du **bureau de l'éthique** et du signalement ainsi que ce qui en est réellement.

Mythe 1 : Je serai victime de représailles de la part de BD pour avoir parlé.

Fait : BD ne tolère aucune forme de représailles contre quiconque qui signale un problème.

Mythe 2 : Rien ne se passera à la suite de mon rapport.

Fait : BD prend tous les signalements au sérieux et mènera une enquête rapide, équitable et exhaustive. Consultez la section **Signaler les inquiétudes**.

Mythe 3 : Ce n'est pas bien de « dénoncer » un collègue.

Fait : Il n'est pas toujours facile de signaler un problème, mais c'est toujours la bonne chose à faire. Cela nous aide à protéger BD, nos collègues et nous-mêmes contre d'autres préjugés. C'est aussi le devoir de chacun de nous, en tant qu'associés.





Écoute active

Les conversations authentiques sont bidirectionnelles. Lorsque les deux personnes sont pleinement engagées dans une conversation, elles comprennent toutes les deux ce que l'autre veut dire. Ce genre de communication positive est important si l'on veut s'assurer de toujours faire ce qui est juste. Par conséquent, en plus de faire part des préoccupations, nous attendons de tous les associés de BD qu'ils fassent preuve d'une écoute active afin de bien comprendre ce que leur interlocuteur essaie de dire.

L'écoute active implique les cinq éléments suivants :

- Se concentrer complètement sur l'interlocuteur
- Poser des questions de clarification tout en confirmant la compréhension
- Répondre en fonction de ce qui est dit, pas seulement en fonction de l'opinion de l'auditeur
- Confirmer la légitimité des sentiments, des perceptions et des conclusions de l'interlocuteur
- Mentionner ce que l'interlocuteur a dit

L'écoute active vous aide à donner vie à The BD WAY. Vous aiderez vos associés à atteindre tout leur potentiel et établirez une relation de confiance avec eux. En créant une véritable occasion d'être écouté et en établissant un sentiment de sécurité et d'appartenance, vous participez également à la culture d'inclusion de l'entreprise.





Adopter le principe de tolérance zéro pour les représailles

BD ne tolère aucune forme de représailles. Cela s'applique à toute personne qui signale une violation réelle ou présumée de la politique de BD ou qui coopère aux enquêtes de BD. BD souhaite que tous les associés se sentent à l'aise de poser des questions, de soulever des préoccupations ou de demander conseil sans crainte de représailles.

Tout associé de BD qui se livre à des représailles fera l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Si vous croyez être victime de représailles, communiquez avec les **ressources humaines** ou le **service d'éthique et de conformité**.



Développez vos connaissances



À quoi ressemblent des représailles*?

- Licencier, rétrograder ou suspendre un associé
- Refuser des avantages
- Menacer ou dénigrer un associé
- Ignorer un associé pour une promotion, une augmentation ou un bonus
- Exiger d'un associé qu'il réponde à des attentes plus lourdes et irréalistes
- Fournir des évaluations de rendement négatives
- Retirer un associé d'un compte ou d'un projet
- Réduire les heures de travail d'un associé
- Ignorer un associé ou l'exclure d'activités ou de réunions d'équipe

*Les représailles sont des mesures prises *en réponse* au signalement qu'a fait un associé d'une violation réelle ou soupçonnée de la politique de BD ou à sa coopération à une enquête de BD.



Signaler les inquiétudes

BD prend au sérieux tous les signalements de violation des lois, des politiques de BD et de nos normes éthiques élevées. Nous enquêtons promptement, équitablement et de manière exhaustive sur tous les rapports. Le **bureau de l'éthique** charge un enquêteur indépendant d'examiner les faits. Le **bureau de l'éthique** surveille l'enquête pour s'assurer qu'elle est conforme aux normes de BD.

Tous les employés de BD sont tenus de coopérer pleinement à toute enquête ou vérification de BD. Cela comprend répondre honnêtement aux questions, partager toute l'information pertinente et protéger les preuves potentielles. Toute personne accusée d'actes répréhensibles sera traitée de façon juste et objective.

La confidentialité est une priorité absolue pour BD. Nous prenons soin de garder votre identité confidentielle. Cependant, cela n'est pas toujours possible en raison de la nature du problème, de la nécessité de mener une enquête plus approfondie ou des exigences juridiques.

BD prendra les mesures correctives appropriées en cas d'inconduite. Toute infraction peut entraîner des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Les violations graves peuvent également entraîner des poursuites judiciaires pour l'entreprise ou les personnes concernées. Consultez la section **Nos attentes**.



Être un chef de file en matière d'éthique

Nous devons tous faire preuve d'une éthique irréprochable. Cela signifie que nous faisons ce qu'il faut, chaque fois, même quand c'est difficile et que personne ne regarde. Cela signifie également que nous ne compromettons pas nos valeurs et que nous ne demandons à personne d'autre de le faire.

Si vous êtes un dirigeant de BD ou si vous gérez des personnes, il est aussi de votre devoir de promouvoir une culture d'éthique et d'intégrité en :

- servant de modèle et en prêchant par l'exemple dans tout ce que vous dites et faites;
- encourageant les membres de votre équipe à s'exprimer lorsqu'ils ont des préoccupations, en écoutant ces préoccupations et en les traitant de façon appropriée;
- vous assurant que votre équipe possède les connaissances et les ressources nécessaires pour accomplir son travail de façon éthique;
- parlant régulièrement aux membres de votre équipe du Code et de ce qu'un comportement éthique et conforme signifie pour eux;
- expliquant clairement que nous ne compromettons jamais notre éthique pour obtenir des résultats commerciaux;
- n'utilisant jamais de représailles ou en ne permettant pas de représailles à l'encontre d'un associé qui signale un problème ou soulève une préoccupation;
- reconnaissant et en récompensant les comportements éthiques ainsi qu'en traitant et en corrigeant les comportements inappropriés, et ce, de façon constante;
- tenant compte du caractère et du comportement éthique lors de la prise de décisions concernant l'embauche, l'avancement et l'évaluation des associés;
- prenant des mesures pour prévenir ou faire cesser les violations du Code ou de la loi et en veillant à ce que les problèmes soient correctement signalés et traités.

Réponses à des cas concrets



Q. Une associée qui relève de moi m'a fait part de sa grande colère au sujet d'un problème qu'elle vit avec un collègue d'un autre service. Elle dit qu'elle est harcelée, mais je n'en suis pas certain. Peut-être qu'elle est simplement sensible et qu'elle réagit de façon excessive. Que dois-je faire?

R. Écouter. Écouter. Et écouter encore plus. Il est très important que votre associée sache que vous prenez ses préoccupations au sérieux. Informez-la que vous porterez cette affaire à l'attention du **bureau de l'éthique** pour qu'elle puisse faire l'objet d'une enquête et d'un traitement discret et approprié. Rassurez-la en lui disant que vous ne permettrez en aucun cas que des représailles soient dirigées contre elle. Évitez de tirer des conclusions hâtives.





Appliquer notre Code

Nos attentes

Tous les employés de BD, qu'il s'agisse d'administrateurs, de cadres ou d'associés, doivent suivre notre Code de conduite. Il s'applique de la même manière à tous, quels que soient le poste et le niveau hiérarchique. C'est une condition d'emploi chez BD.

Remarque : Rien dans le présent Code ne crée ou n'implique une promesse ou un contrat de travail.

Nos responsabilités

Au travail, nous devons toujours faire des choix conformes à nos valeurs et au Code. Cela signifie, entre autres :

- respecter nos normes, comme l'énonce notre Code;
- ne jamais compromettre nos valeurs pour atteindre nos objectifs;
- apprendre et suivre notre Code, nos politiques et procédures ainsi que toutes les lois et réglementations qui s'appliquent à notre travail;
- faire un signalement lorsque nous voyons ou soupçonnons que quelqu'un ne respecte pas le Code et demander de l'aide si ce que nous devrions faire n'est pas clair.

Bref, nous devons toujours : **poser des questions, soulever les préoccupations et demander conseil.**

Déroghations

Les dérogations aux dispositions du Code sont rares et ne peuvent être accordées que par le chef de l'éthique et de la conformité, en collaboration avec l'avocat général. Seul le conseil d'administration peut accorder des dérogations aux cadres dirigeants et aux directeurs administratifs, et celles-ci doivent être divulguées sans délai aux actionnaires.





Favoriser un milieu de travail respectueux	17
Respecter le droit du travail et de l'emploi	20
Préserver la sécurité et la santé sur les lieux de travail	21

Notre personnel



Faire avancer le monde de la santé™ et atteindre nos objectifs n'est possible que grâce au dévouement et au talent des personnes qui travaillent chez BD. La santé et le bien-être des gens sont au cœur de tout ce que nous faisons. C'est pourquoi il est si important pour nous de traiter nos collègues équitablement et de maintenir un milieu de travail sain et sécuritaire.



Favoriser un milieu de travail respectueux

Nos croyances

Tout le monde mérite de travailler dans un environnement favorable, inclusif et sécuritaire. Nous traitons tout le monde avec dignité et respect.

Pourquoi c'est important

Le respect des autres est un facteur important de notre succès. Nous travaillons mieux lorsque nous nous sentons en sécurité, sachant que nos idées et nos compétences seront reconnues et respectées. C'est pourquoi nous ne tolérons jamais la discrimination, le harcèlement, les représailles, l'intimidation ou la violence au travail.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Traiter ses collègues avec dignité et respect
- Signaler tout harcèlement ou comportement menaçant dont nous sommes témoins

✗ À ne pas faire :

- Dire ou faire quoi que ce soit que d'autres pourraient trouver offensant ou dégradant



Favoriser un milieu de travail respectueux (suite)

Soutenir l'inclusion et la diversité

Nous servons au mieux nos clients lorsque nous recherchons et écoutons un large éventail d'idées et d'opinions en :

- recrutant, embauchant et retenant les meilleurs talents provenant d'horizons très variés;
- recherchant activement différents points de vue;
- écoutant les points de vue des autres avec courtoisie et respect;
- nous faisant entendre lorsque nous avons l'impression que nos opinions ou celles des autres ne sont pas respectées.



Prévention de la discrimination

Nous n'aurons pas de succès si nous limitons autrui. Au lieu de cela, nous faisons ce qui est juste en :

- traitant les autres équitablement et en nous concentrant sur les compétences et l'expérience qu'ils apportent à BD;
- n'utilisant que le mérite et le rendement pour les décisions d'embauche, de formation, de discipline et de promotion;
- ne discriminant jamais quiconque sur la base de « caractéristiques protégées ».

Cela comprend les éléments suivants :

- race
- couleur
- genre (y compris la grossesse, l'accouchement, la lactation et les états de santé liés)
- âge
- origine nationale
- ascendance
- grossesse
- handicap physique ou mental
- état de santé
- croyances religieuses
- orientation sexuelle
- information génétique
- identité de genre
- expression de genre
- état matrimonial
- citoyenneté
- statut de militaire ou d'ancien combattant;
- classe sociale
- toute autre caractéristique protégée par les lois applicables
- prenant des mesures d'adaptation à l'intention des personnes ayant des déficiences ou des croyances religieuses reconnues par la loi.



Favoriser un milieu de travail respectueux (suite)

Prévention du harcèlement

Nous ne tolérons pas le harcèlement. Le harcèlement est tout comportement verbal ou physique importun fondé sur une « caractéristique protégée ». Il peut également comprendre un comportement de nature sexuelle. Le harcèlement peut créer un environnement intimidant, hostile ou offensant. Consultez la section **«Prévention de la discrimination.»**

Voici quelques exemples de harcèlement sexuel :

- Contact physique inapproprié
- Commentaires à caractère sexuel
- Paroles ou images offensantes transmises par quelque moyen que ce soit, y compris Internet, courrier électronique, messagerie vocale, texto ou messagerie instantanée
- Avances ou offres non désirées
- Demande de faveurs sexuelles ou offre d'avantages liés à l'emploi en échange de faveurs sexuelles
- Commentaires désobligeants ou blagues sexuellement explicites
- Commentaires sur le corps de quelqu'un
- Utilisation de mots dégradants pour décrire quelqu'un
- Lettres, notes ou invitations suggestives ou obscènes
- Tout comportement sexuellement suggestif, comme lorgner, faire des gestes ou afficher des objets ou des images à connotation sexuelle



Réponses à des cas concrets



Q. Dernièrement, j'ai remarqué en réunion que les idées de certains associés ne sont pas reconnues ou que certaines personnes sont souvent interrompues lorsqu'elles parlent. J'ai peur que ce soit à cause de leur sexe. Je ne me sens pas à l'aise de le souligner pendant la réunion. Que dois-je faire?

R. Une partie de notre engagement envers l'inclusion et la diversité consiste à rechercher des points de vue multiples, ce qui signifie créer un environnement où les associés peuvent s'exprimer. Vous devriez parler au responsable de la réunion ou à votre gestionnaire. Si vous ne vous sentez pas à l'aise de le faire, communiquez avec les **ressources humaines**.

Pour plus d'informations :

[Politique sur l'égalité des chances en matière d'emploi et la discrimination positive](#)



Respecter le droit du travail et de l'emploi

Nos croyances

Nous respectons tout le monde, et cela commence ici, dans notre entreprise. Nous respectons les lois du travail non seulement parce qu'il faut le faire, mais aussi parce que cela favorise la croissance de notre entreprise. Alors, nous nous conformons aux lois du travail et de l'emploi pour protéger nos associés et notre entreprise.

Pourquoi c'est important

Nous respectons nos employés en créant un milieu de travail sûr et équitable. Lorsque les gens sont traités de manière juste et respectueuse, ils sont plus motivés, travaillent mieux et retirent plus de satisfaction de leur travail.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Offrir des conditions de travail, des heures de travail et une rémunération sécuritaires et équitables
- Signaler toute préoccupation au sujet des heures de travail et de la rémunération aux ressources humaines
- Choisir des fournisseurs qui s'engagent en faveur du travail équitable et de pratiques d'approvisionnement durables qui protègent la santé et le bien-être des travailleurs et des communautés

✗ À ne pas faire :

- Permettre le travail des enfants ou le travail forcé par BD ou nos fournisseurs

Développez vos connaissances



Comment BD respecte-t-elle les lois sur les salaires et les heures de travail?

BD s'engage à rémunérer correctement chaque associé conformément aux lois en vigueur. Pour ce faire, nous tenons un registre des heures travaillées par tous les associés non exemptés (admissibles aux heures supplémentaires). Dans la plupart des cas, nous utilisons un système électronique qui permet aux associés d'enregistrer avec précision le temps qu'ils ont travaillé.

Des avis sont affichés dans tous les lieux de travail au sujet des salaires et des heures de travail, y compris le droit d'être payé pour toutes les heures travaillées. Aux États-Unis, les heures non rémunérées ne sont pas autorisées pour les associés non exemptés. Nous affichons également des avis sur les activités considérées comme des heures supplémentaires et sur la façon dont nous calculons la rémunération versée aux associés pour ces activités. Si vous avez des questions ou des préoccupations au sujet des heures de travail ou des salaires, veuillez communiquer avec les **ressources humaines** ou le **bureau de l'éthique**.



Pour plus d'informations :

[HROne](#)

[Attentes à l'égard des fournisseurs](#)

[Politique mondiale sur les droits de la personne](#)



Préserver la sécurité et la santé sur les lieux de travail

Nos croyances

Tout le monde mérite de travailler dans un environnement sain et sûr. Il est important de nous assurer que nos activités respectent ou dépassent les lois applicables en matière de santé et de sécurité.

Pourquoi c'est important

Notre principale priorité est de nous assurer que nos associés et tous ceux qui nous rendent visite sont en sécurité. Nous savons aussi qu'un milieu de travail sain est positif, enrichissant et productif. Nous nous assurons que nos espaces de travail sont exempts de dangers et nous permettent de prospérer. Dans cette optique, nous utilisons des systèmes de gestion de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Suivre nos politiques et procédures en matière de santé et de sécurité
- Signaler des conditions ou des comportements malsains ou dangereux, dont des dangers sur le lieu de travail, de l'équipement endommagé ou manquant ou la présence d'armes sur la propriété de BD. Contacter les forces de l'ordre en cas de danger immédiat
- Savoir comment réagir en cas de blessure ou d'autres urgences en milieu de travail. Vous pouvez le faire en coopérant pendant les exercices d'urgence
- Discuter calmement des désaccords avant qu'ils ne s'aggravent
- Signaler toute menace de violence à votre égard ou envers autrui, même si cela se produit en dehors du travail ou sur des médias sociaux. Communiquer avec les forces de l'ordre en cas de danger imminent

- Voyager avec des compagnies aériennes réputées et séjourner dans des hôtels approuvés par BD. Suivre les directives et les alertes aux voyageurs émises par le service de sécurité de l'entreprise

⊗ À ne pas faire :

- Prendre des risques inutiles sur le lieu de travail ou demander à quelqu'un d'autre de le faire
- Prendre des raccourcis ou contourner les politiques et procédures en matière de santé et de sécurité (si quelqu'un demande de prendre ce genre de raccourcis, le signaler)
- Apporter de l'alcool, des drogues illicites ou d'autres substances réglementées sur la propriété de BD ou être sous l'influence de telles substances pendant les heures de travail
- Fumer ou vapoter sur la propriété de BD
- Apporter tout type d'armes sur le lieu de travail, dont les chantiers et autres lieux professionnels





Préserver la sécurité et la santé sur les lieux de travail (suite)



Réponses à des cas concrets



Q. J'ai vu sur les médias sociaux qu'un ancien collègue de travail menaçait de faire du mal à des associés de BD. Je ne veux pas réagir de façon excessive ou aggraver la situation. Que dois-je faire?

R. Nous devons tous contribuer à assurer la sécurité des autres. Si vous voyez ou entendez une personne menacer de blesser quelqu'un ou d'endommager quelque chose, parlez-en immédiatement. Vous pouvez en parler à votre gestionnaire, aux **ressources humaines**, au **bureau de l'éthique** ou au **service de sécurité de l'entreprise ou du site**. Lorsqu'il y a un risque immédiat pour la vie ou les biens, communiquez aussitôt avec les forces de l'ordre locales. Par ailleurs, informez un membre de l'équipe des communications d'entreprise, afin qu'il puisse surveiller la situation

Pour plus d'informations :

[Site de sécurité de l'entreprise](#)

[Politique sur la violence en milieu de travail](#)

[Politique sur les armes en milieu de travail](#)

[Politique sur l'environnement, la santé et la sécurité](#)



- Respecter les règles 24
- Mener des affaires de manière éthique avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement 26
- Respecter les règles relatives aux produits 31
- Échange scientifique 33
- Assurer la sécurité et la qualité des produits 35
- Promouvoir les produits de manière honnête 37
- Mener des affaires de manière éthique avec des tiers 39
- Respecter les lois du commerce international 40



Nos clients et notre marché

Nos clients et les patients qui utilisent nos produits comptent sur nous pour faire ce qui est juste. Nous respectons notre engagement envers nos clients et leurs patients en adoptant un comportement éthique dans tout ce que nous faisons. Nous respectons toutes les lois et réglementations qui s'appliquent à nous dans le cadre de nos activités, et ce, partout dans le monde. Nous offrons constamment des produits et des services de qualité supérieure qui sont sûrs et efficaces pour nos clients et nos patients. Nous sommes justes et honnêtes dans toutes nos relations professionnelles. Nous ne prenons pas de raccourcis. Nous préférons le droit chemin au chemin facile.



Réponses à des cas concrets



Q. Je veux toujours gagner. J'essaie d'encourager les membres de mon équipe en leur disant que nous devons écraser la concurrence et lui faire obstacle sur le marché. Est-ce correct?

R. Dire des choses comme « écraser la concurrence » peut sembler n'être qu'une expression d'enthousiasme. Toutefois, cela pourrait également être perçu par les organismes de réglementation comme un signe de pratiques commerciales illégales. Cela peut aussi créer une culture où les gens veulent gagner à tout prix et, par conséquent, commencent à utiliser des tactiques trompeuses ou injustes. Concentrez-vous plutôt sur la valeur et les avantages de nos produits et de nos services. Nous réussissons grâce à nos idées et à nos technologies novatrices et utiles. C'est ce qui nous distingue de la concurrence.

Respecter les règles

Nos croyances

Notre entreprise est couronnée de succès parce que nous avons les idées et la technologie qui répondent aux besoins des clients et des patients. Nous sommes justes et honnêtes en affaires. Nous suivons toutes les lois qui régissent la concurrence et le comportement des entreprises entre elles.

Pourquoi c'est important

Les lois sur la concurrence loyale, comme les lois antitrust, favorisent une concurrence saine et protègent les consommateurs contre les pratiques commerciales déloyales. Nous progresserons sur le marché grâce à la valeur de nos produits et de nos services.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Éviter toute pratique frauduleuse ou malhonnête
- Demander l'aide du **service juridique** si nous souhaitons comparer notre situation avec celle d'un concurrent ou si nous ne sommes pas certains de la façon d'agir avec nos concurrents

✗ À ne pas faire :

- Discuter des prix, des modalités de contrat ou des stratégies de marketing et de vente avec les concurrents
- Convenir avec les concurrents de diviser les marchés, les territoires ou les clients
- Utiliser notre position dans notre catégorie d'une manière illégale ou contraire à l'éthique pour réduire, prévenir ou éliminer la concurrence
- Conclure des accords avec les clients ou les canaux de vente comme les distributeurs pour restreindre les prix de revente
- Faire de fausses déclarations ou des commentaires désobligeants sur les produits de nos concurrents ou nuire intentionnellement à leurs relations d'affaires



Réponses à des cas concrets



Q. Une infirmière travaillant pour l'un de nos clients m'a envoyé des informations sur les prix et les conditions contractuelles d'un de nos concurrents. L'infirmière pensait qu'elles n'étaient pas confidentielles. Puis-je utiliser ces informations pour préparer une offre afin de remporter un contrat actuellement détenu par le concurrent?

R. Non. Les informations sont probablement confidentielles, même si l'infirmière ne le savait pas. Utiliser ces informations serait contraire à l'éthique et à notre Code. Dans cette situation, il est préférable de contacter le **service juridique** pour obtenir des conseils.

Respecter les règles (suite)

Veille concurrentielle

Pour rester concurrentiels, nous devons comprendre l'évolution de notre secteur et de nos concurrents. Cependant, nous devons recueillir et utiliser les informations sur nos concurrents de façon responsable et éthique. Nous devrions traiter les autres entreprises et leurs informations comme nous voudrions qu'elles nous traitent.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Utiliser des sources accessibles au public dans la mesure du possible
- Respecter toute entente de confidentialité ou de non-divulgence lorsque nous pouvons consulter les informations d'une autre entreprise
- Respecter les droits de nos concurrents en matière de propriété intellectuelle et d'informations confidentielles

✗ À ne pas faire :

- Demander des informations commerciales sensibles ou confidentielles aux concurrents ou à leurs clients
- Utiliser des méthodes illégales comme l'intrusion ou le vol pour obtenir des informations sur d'autres entreprises
- Embaucher d'anciens employés de concurrents ou leur parler afin d'obtenir des renseignements confidentiels



Pour plus d'informations :

[Politique mondiale sur les lois antitrust et relatives à la concurrence](#)



Mener des affaires de manière éthique avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement

Nos croyances

Des relations solides et durables avec les professionnels et les organismes de la santé et les représentants gouvernementaux nous aident à mieux comprendre nos clients et les besoins de leurs patients. En collaborant avec eux, nous continuons de développer des produits de haute qualité et de montrer aux autres comment les utiliser de façon sûre et efficace. Ces relations doivent être fondées sur les normes éthiques les plus élevées.

Pourquoi c'est important

La loi et les codes de l'industrie partout dans le monde établissent des normes élevées qui régissent nos interactions avec les professionnels et les organismes de la santé et les représentants gouvernementaux. Ces relations doivent toujours être fondées sur un besoin commercial légitime et ne jamais être utilisées pour assurer un avantage commercial inapproprié. Si nous ne pouvons pas développer ce type de relations, établir la confiance et les maintenir au fil du temps, notre réputation et notre entreprise en souffriront. Nos erreurs peuvent nous coûter très cher.





Mener des affaires de manière éthique avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement (suite)

Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Nous n'acceptons, n'offrons et n'approuvons aucun pot-de-vin. Un pot-de-vin est quelque chose de valeur qui a pour but d'obtenir un avantage commercial inapproprié. Cela s'applique également si nous tentons d'obtenir un traitement favorable de la part d'un représentant du gouvernement. Il est crucial d'éviter de donner ne serait-ce que l'impression d'essayer de soudoyer quelqu'un.

Nous suivons les lois anticorruption de nombreux pays, notamment :

- la U.S. Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) (Loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger ou FCPA)
- la U.S. Anti-Kickback Statute (Loi anti-pot-de-vin des États-Unis)
- la U.K. Bribery Act (Loi britannique sur la corruption)
- la China Anti Unfair Competition Law (Loi chinoise contre la concurrence déloyale)
- la Brazil Clean Companies Act (Loi brésilienne sur les sociétés propres)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Savoir reconnaître et éviter un pot-de-vin
- Suivre notre **politique mondiale en matière de lutte contre les pots-de-vin et la corruption**, notre **politique mondiale de gestion de cycle de vie des intermédiaires tiers** et nos **normes mondiales pour les relations avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement**
- Comprendre comment les autres peuvent percevoir nos actions
- Consigner tous les paiements et toutes les dépenses avec exactitude
- Signaler tout pot-de-vin soupçonné ou dont vous êtes témoin
- Demander conseil à votre représentant local en matière **d'éthique et de conformité**

✗ À ne pas faire :

- Utiliser un tiers ou une autre personne pour effectuer des paiements illégaux ou contourner les politiques de BD
- Effectuer tout paiement pour « faciliter » des services habituels d'un représentant du gouvernement ou lui « graisser la patte », à moins que ce ne soit pour protéger votre sécurité personnelle

Développez vos connaissances



Nous n'offrons, ne donnons et n'acceptons jamais quelque chose de valeur* pour influencer indûment des décisions ou pour obtenir un avantage injuste. Cela comprend notamment :

- De l'argent comptant ou une valeur en espèces
- Des cadeaux
- Toute forme de divertissement, des invitations ou des repas
- Des frais de déplacement
- Des services
- Des offres d'emploi ou des occasions en matière d'éducation
- Des prêts ou des avances en comptant
- Des subventions, des dons ou des contributions
- Des produits gratuits
- Tout autre transfert de valeur, y compris des faveurs aux membres de la famille, même s'il s'agit d'un petit montant

Produits gratuits

Nous pouvons fournir des produits aux clients dans certaines situations. C'est le cas, par exemple, lorsque nous voulons faire une démonstration du produit ou laisser un client potentiel évaluer si un produit répond à ses besoins. Ne fournissez que la quantité minimale de produit nécessaire pour la durée minimale requise. Veillez à ce que de la documentation accompagne tout produit gratuit ou d'essai. Effectuez un suivi de chaque produit gratuit et récupérez rapidement les produits une fois que les clients ont atteint la fin de la période d'essai.

* Certains articles de valeur peuvent être fournis lors de situations précises pour des raisons légitimes. Par exemple, dans certains cas, nous pouvons payer les frais de déplacement et fournir gratuitement du matériel. Demandez conseil à votre représentant local en matière d'éthique et de conformité.



Mener des affaires de manière éthique avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement (suite)

Collaborer de façon éthique avec les professionnels de la santé

Nous pouvons et devrions collaborer avec les professionnels de la santé pour de nombreuses raisons. Cela comprend les éléments suivants :

- Développement et amélioration de produits
- Études ou recherches cliniques
- Participation à des conférences
- Formation sur l'utilisation sûre et efficace des produits BD
- Réunions d'un groupe consultatif
- Réunions scientifiques
- Ententes de consultation
- Autres services légitimes

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Collaborer avec les professionnels de la santé seulement en cas de besoin légitime
- Choisir uniquement des professionnels de la santé qualifiés pour répondre à nos besoins légitimes
- Choisir des lieux et des sites d'interaction modestes et appropriés
- Toujours suivre nos lignes directrices sur les limites de repas avec les professionnels de la santé et ne payer que les frais de déplacement modiques
- Payer aux professionnels de la santé la juste valeur marchande de leurs services, comme le décrit notre guide sur la juste valeur marchande pour les professionnels de la santé
- Veiller à ce que les études cliniques et la recherche répondent aux normes éthiques, médicales et scientifiques les plus élevées. Le service des affaires médicales doit toujours participer aux études cliniques et aux initiatives de recherche.

⊗ À ne pas faire :

- Travailler avec un professionnel de la santé sans un accord écrit en bonne et due forme
- Essayer d'interférer avec le jugement médical indépendant d'un professionnel de la santé
- Prendre des dispositions (y compris des subventions, des dons ou des contributions) pour récompenser un professionnel de la santé ou l'encourager à acheter, à louer ou à recommander nos produits





Mener des affaires de manière éthique avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement (suite)

Articles fournis aux professionnels et aux organismes de la santé ainsi qu'aux représentants du gouvernement

Le fait de donner ou d'accepter des cadeaux ou d'autres articles peut créer la perception d'un conflit d'intérêts ou d'une exposition en vertu des lois anticorruption et anti-pots-de-vin. Cela peut donner l'impression que nous donnons l'article pour obtenir un traitement de faveur. Des règles importantes et précises s'appliquent aux cadeaux, au divertissement, aux produits éducatifs ainsi qu'aux autres éléments de courtoisie destinés aux professionnels et aux organismes de la santé ainsi qu'aux représentants du gouvernement.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Fournir aux professionnels de la santé des articles qui profitent aux patients ou qui remplissent une véritable fonction éducative. Avant d'offrir un article aux professionnels de la santé, aux organismes de santé ou aux représentants du gouvernement, il faut s'assurer que l'article est autorisé en vertu des politiques de BD, des lois applicables et des codes de l'industrie. De nombreux pays ont des exigences précises qui limitent les articles qui peuvent être fournis aux professionnels de la santé.

✗ À ne pas faire :

- Offrir des cadeaux de toutes sortes, comme des gâteaux, du vin, des fleurs, des chocolats, des cadeaux d'anniversaire, des paniers-cadeaux, des chèques-cadeaux, de l'argent comptant ou une valeur en espèces, même s'il s'agit d'un événement marquant, comme un mariage, une naissance, un anniversaire ou un enterrement. Toutefois, en dehors des États-Unis, vous pouvez faire un cadeau modeste en cas de décès d'un professionnel de la santé ou d'un membre de sa famille.
- Payer pour toute forme de divertissement, des déplacements personnels ou des loisirs de toutes sortes ou en faciliter l'accès pour des professionnels de la santé ou des représentants du gouvernement

Réponses à des cas concrets



Q. Lors d'une négociation de vente, un important organisme de santé a demandé un financement pour un projet de recherche commandité par un chercheur. Est-il approprié d'accorder une subvention de recherche pour aider à assurer la vente?

R. Non. Les activités de vente et de recherche doivent rester séparées. Il est interdit d'utiliser une subvention pour encourager un professionnel de la santé à acheter, à louer ou à recommander nos produits. Toutes les demandes de recherches commanditées par un chercheur doivent être soumises au comité approprié par l'intermédiaire de CyberGrants afin d'être évaluées.

L'innovation par l'intégrité



Depuis nos débuts, nous avons travaillé sur des programmes de recherche et de développement avec des universités, des centres médicaux et d'autres organisations. Beaucoup de ces relations ont donné lieu à certaines de nos plus grandes innovations. Par exemple, notre collaboration unique avec Singularity University, une société californienne qui applique la technologie à certains des plus grands défis mondiaux, a donné lieu à trois projets importants. Ces projets ont permis :

- D'explorer l'utilisation de la collecte des informations en temps réel pour la gestion des maladies à domicile
- De créer une analyse prédictive du comportement du patient
- De créer de nouveaux outils de visualisation pour l'analyse de cellules à paramètres élevés.



Mener des affaires de manière éthique avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement (suite)

Lois sur la transparence

Dans de nombreux pays, les lois et les codes de l'industrie exigent que nous déclarions les paiements (ou certains autres transferts de valeur) effectués aux professionnels de la santé ou aux organismes de santé à des organismes gouvernementaux ou au public (p. ex. la Sunshine Act des États-Unis). Pour ce faire, nous devons tenir des registres précis de tous les paiements. Cela signifie qu'il faut bien suivre nos politiques et nos méthodes de transparence.



Pour plus d'informations :

[Site de transparence mondiale](#)

[Politique mondiale sur les études menées par un commanditaire externe](#)

[Normes mondiales pour les relations avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement](#)

[Politique mondiale en matière de lutte contre les pots-de-vin et la corruption](#)

[Politique mondiale sur les produits gratuits](#)

[Politique mondiale de gestion de cycle de vie des intermédiaires tiers](#)





Respecter les règles relatives aux produits

Nos croyances

Lorsque nous suivons les règles pour nos produits, nous nous assurons qu'ils sont sûrs et efficaces. Cela permettra de gagner et de maintenir la confiance de nos clients, de leurs patients et des organismes gouvernementaux.

Pourquoi c'est important

Notre réputation et notre capacité à vendre nos produits dépendent d'une conformité aux règles et aux réglementations de chaque pays dans lequel nous exerçons nos activités. Nos fonctions des affaires réglementaires, de la gestion de la qualité et des affaires médicales jouent toutes un rôle essentiel dans cette conformité.

Nous suivons les règles des agences gouvernementales, des ministères de la Santé et des organismes de réglementation de partout dans le monde. Voici une liste de certaines de ces organisations :

- FDA (É.-U.)
- Therapeutic Goods Administration (Australie)
- Santé Canada (Canada)
- Ministère de la Sécurité des aliments et des médicaments (Corée du Sud)
- National Medical Products Administration (Chine)
- National Health Surveillance Agency (Brésil)
- Medicines & Healthcare Products Regulatory Agency (R.-U.)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- S'assurer que tous les produits sont développés en étant soumis aux contrôles nécessaires et qu'ils réussissent les tests appropriés avant d'être commercialisés et vendus

- Veiller à ce que tous les renseignements que nous conservons ou envoyons aux organismes gouvernementaux soient véridiques, exacts et complets
- Ne vendre que les produits autorisés et conformes aux exigences réglementaires applicables
- Étiqueter, promouvoir et mettre en valeur nos produits de façon appropriée
- Signaler rapidement les plaintes, les événements indésirables et tout autre signe de problèmes potentiels

⊗ À ne pas faire :

- Supposer que les règles de votre pays d'origine sont les mêmes qu'ailleurs dans le monde
- Supposer que quelqu'un d'autre en parlera. Il est essentiel de signaler tout problème ou toute préoccupation afin que l'on puisse y remédier
- Censurer de l'information qui pourrait avoir une incidence sur le respect des normes de sécurité et de qualité





Respecter les règles relatives aux produits (suite)

Réponses à des cas concrets



Q. Lors d'une fête, j'ai entendu des invités parler d'un produit BD. Ils se plaignaient d'effets secondaires. Dois-je le signaler?

R. Oui. Nous prenons très au sérieux les plaintes concernant les produits, non seulement parce que nous voulons toujours améliorer nos produits, mais aussi en raison des règles et des réglementations qui s'appliquent. Vous devriez signaler les plaintes concernant les produits aux personnes appropriées, même si vous les entendez à l'extérieur du travail. Le **Formulaire de plainte sur un produit** se trouvant sur la page d'accueil de Maxwell est le meilleur endroit pour le faire.



L'innovation par l'intégrité



Plus de 20 maladies transmises par le sang peuvent être propagées accidentellement par les aiguilles. L'entreprise BD a été pionnière dans le développement de produits de sécurité pour répondre à ce problème et continue d'être l'un des principaux fournisseurs de ces technologies.

Notre engagement proactif envers la sécurité des travailleurs de la santé ne se limite pas à notre vaste gamme de produits novateurs. BD a pris les devants pour la législation sur la sécurité des travailleurs de la santé et continue de défendre les intérêts du personnel infirmier et des organismes. BD aide à développer et à partager les meilleures pratiques de sa catégorie et fournit un accès ouvert à la formation et à l'éducation pour assurer la sécurité des travailleurs de la santé.



Pour plus d'informations :

[Formulaire de plainte sur un produit](#)



Échange scientifique

Nos croyances

S'assurer que nos produits sont sûrs et efficaces est notre priorité. Nous ne pouvons promouvoir ou mettre en valeur un emploi non conforme de nos produits. Cependant, d'importantes raisons liées à la politique publique poussent nos associés des affaires médicales à s'engager avec la communauté en soins médicaux externe dans des discussions sur l'utilisation conforme et non conforme de nos produits.

Pourquoi c'est important

Nous souhaitons être un partenaire scientifique de confiance et estimé dans le développement de produits aidant à améliorer les soins aux malades. Nous souhaitons également aider les fournisseurs de soins de santé à accomplir leur travail de façon efficace. Les échanges scientifiques nous aident à accomplir cela, mais des exigences strictes s'imposent. Nos principes d'échange scientifique nous aident également à garantir la conformité aux exigences juridiques applicables ainsi qu'à protéger notre crédibilité et la confiance de nos intervenants.





Échange scientifique (suite)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Séparer toutes les activités d'échange scientifique des activités commerciales et de vente
- Veiller à ce que les communications d'échange scientifique soient non promotionnelles, équilibrées, objectives, scientifiquement rigoureuses et menées par des associés des affaires médicales dûment formés
- Soutenir les programmes d'éducation médicale indépendants et continus conformément à notre **politique mondiale sur le financement externe**
- Veiller à ce que les essais cliniques soient conduits de façon éthique et soient conformes aux politiques de BD, aux lois en vigueur et aux exigences réglementaires
- Répondre aux demandes d'informations non sollicitées sur l'utilisation non conforme en indiquant d'abord que le sujet n'est pas approuvé et que BD recommande d'utiliser ses produits conformément aux indications approuvées. Ensuite, proposer à la personne faisant la demande de communiquer avec la ressource locale des affaires médicales

✗ À ne pas faire :

- Prendre part à toute activité d'échange scientifique tout en travaillant à la vente, au marketing ou à toute autre fonction commerciale
- Partager des renseignements scientifiques qui ne sont pas équilibrés avec des risques et des avantages précis (se concentrer uniquement sur les données positives, par exemple)
- Participer à des conversations proactives en lien avec l'utilisation non conforme ou solliciter des demandes de renseignements sur l'utilisation non conforme
- Suggérer qu'un produit ou qu'une utilisation expérimentale est sécuritaire ou efficace



🔗 Pour plus d'informations :

[Politique mondiale sur le financement externe](#)

[Politique mondiale de recherche sur des sujets humains](#)

[Politique mondiale de divulgation et de publication des données](#)



Assurer la sécurité et la qualité des produits

Nos croyances

La sécurité des patients et des utilisateurs de nos produits est une priorité absolue. Nous pensons au patient et au professionnel de la santé lors de chaque étape du développement et de la production. Nous devons tous nous assurer que les produits et les technologies de BD répondent aux normes de sécurité et de qualité appropriées.

Pourquoi c'est important

Pour faciliter le diagnostic et le traitement, les produits BD doivent être sûrs et efficaces pour l'usage auquel ils sont destinés. Nos clients et nos patients sont au cœur de tout ce que nous faisons, et ils dépendent de la qualité et de la sécurité de nos produits. Nous ne faisons jamais de compromis.

Politique de BD en matière de qualité

« Nous fournissons toujours des produits et des services de qualité supérieure en tentant de réaliser notre objectif de *faire avancer le monde de la santé*. Nous y parviendrons par une amélioration continue axée sur le client et le maintien d'un système de qualité efficace conforme aux exigences réglementaires. »

— Tom Polen, président et PDG





Assurer la sécurité et la qualité des produits (suite)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Respecter la réglementation, les normes, les politiques et les procédures du système de qualité ainsi que les bonnes pratiques de fabrication
- S'assurer que nos produits sont fabriqués dans un environnement qui favorise la qualité et la sécurité des consommateurs
- Assumer personnellement la responsabilité du succès de notre entreprise en signalant immédiatement tout problème de qualité ou de sécurité

✗ À ne pas faire :

- Contourner les contrôles de qualité ou prendre des raccourcis qui compromettent la qualité ou la sécurité de nos produits



Développez vos connaissances



Signalez toute plainte concernant un produit à l'aide du **Formulaire de plainte sur un produit** se trouvant sur la page d'accueil de Maxwell dans les 48 heures après en avoir eu connaissance. Tous les associés de BD sont tenus de signaler le plus rapidement possible tout problème de qualité ou de sécurité d'un produit afin de pouvoir y remédier.

Qu'est-ce qu'une plainte sur un produit?

Une plainte sur un produit prétend à des problèmes de qualité ou de sécurité. Les plaintes peuvent être soumises sous plusieurs formes telles qu'un courriel, un message texte, une lettre, un appel téléphonique ou même un commentaire lancé lors d'une pause café. Ce qui est important, c'est que quelqu'un affirme que le produit ne fonctionne pas comme il le devrait après sa mise en marché.



Pour plus d'informations :

[Politique de BD en matière de qualité](#)



Promouvoir les produits de manière honnête

Nos croyances

Nous sommes honnêtes, ouverts et fiers lorsque nous partageons les avantages des produits, des solutions et des services BD avec les clients et les patients. Nous renforçons la confiance dans nos produits et nos technologies en faisant la promotion de nos produits honnêtement et en étayant nos affirmations par des preuves.

Pourquoi c'est important

Les relations durables avec nos clients et notre bonne réputation reposent sur la confiance et l'intégrité. Nous sommes donc honnêtes et ouverts à propos de nos produits et de nos technologies, et nous n'induisons jamais nos clients en erreur. La publicité et la promotion des produits sont également soumises à des exigences juridiques strictes, notamment que toutes les demandes publicitaires et promotionnelles doivent être conformes, véridiques et exactes, et ne doivent pas être mensongères ou trompeuses.



Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Ne promouvoir que les produits autorisés à la vente dans vos pays
- S'assurer que l'étiquetage, la publicité et la promotion respectent toutes les exigences applicables comme indiqué dans les politiques de BD
- N'utiliser que du matériel publicitaire et promotionnel ayant été dûment approuvé conformément aux politiques de BD
- Faire des affirmations précises, véridiques et équilibrées sur nos produits, appuyées par des essais de produits et des données cliniques appropriées
- Partager des informations honnêtes sur le remboursement et l'économie de la santé pour nos produits qui n'interfèrent pas avec les décisions médicales indépendantes

✗ À ne pas faire :

- Faire la promotion de produits avant qu'ils aient été approuvés à la commercialisation
- Suggérer ou encourager un usage contre-indiqué ou un emploi non conforme des produits
- Exagérer les avantages de nos produits et de nos technologies afin de dissimuler les risques possibles de leur utilisation
- Faire des déclarations qui ne sont pas appuyées par les essais de produits ou les données cliniques appropriées
- Faire des déclarations mensongères ou dénigrantes au sujet de la concurrence
- Apporter tout changement au matériel publicitaire ou promotionnel approuvé, ou en créer



Promouvoir les produits de manière honnête (suite)

Comment nous commercialisons nos produits

Afin que BD puisse atteindre son objectif de *faire avancer le monde de la santé*, nous devons faire ce qui est juste. La **politique mondiale sur la publicité et la promotion** établit les principes et les règles qui régissent la création, l'évaluation et l'approbation du matériel publicitaire et promotionnel des produits BD afin de garantir la conformité aux lois et règlements applicables et d'entretenir notre réputation d'honnêteté envers nos clients.

BD offre des conseils et davantage de détails sur les exigences de ces éléments en lien avec la publicité et la promotion :

- Validation de demande
- Communications de sensibilisation aux maladies
- Plateformes basées sur Internet
- Présentation d'informations justes au sujet des produits dans le matériel publicitaire et promotionnel
- Produits à usage de recherche uniquement (RUO) et à usage expérimental uniquement (IUO).
- Distribution promotionnelle de publications
- Programmes et événements de conférenciers
- Salons professionnels
- Utilisation d'études de cas et de témoignages dans le matériel publicitaire et promotionnel

Avant d'utiliser du matériel publicitaire ou promotionnel, nous devons l'évaluer et l'approuver conformément au **processus mondial d'examen, d'approbation et d'escalade de la publicité et du matériel promotionnel**.

Les associés de BD ne sont pas autorisés à modifier le matériel approuvé ou à créer leur propre matériel promotionnel.

Réponses à des cas concrets



Q. J'ai trouvé un article de journal en ligne qui aborde l'histoire à succès incroyable d'un patient après qu'il a utilisé un produit BD. Puis-je la partager avec des clients?

R. Bien que BD ne soit pas l'auteur de l'article, si nous utilisons des documents de ce genre créés par des tiers, nos organismes de réglementation peuvent nous tenir responsables de leur contenu. Ce reportage ne doit pas être partagé avec les clients, à moins qu'il ne soit évalué et approuvé dans le cadre du processus mondial d'examen, d'approbation et d'escalade de la publicité et du matériel promotionnel.



Pour plus d'informations :

[Processus mondial d'examen, d'approbation et d'escalade de la publicité et du matériel promotionnel](#)

[Politique mondiale sur la publicité et la promotion](#)

[Formulaire de plainte sur un produit](#)

[Validation de demande](#)

[Communications de sensibilisation aux maladies](#)

[Plateformes basées sur Internet](#)

[Présentation d'informations justes au sujet des produits dans le matériel publicitaire et promotionnel](#)

[Promotion des produits de catégorie RUO et IUO](#)

[Distribution promotionnelle de publications](#)

[Programmes et événements de conférenciers](#)

[Salons professionnels](#)

[Utilisation d'études de cas et de témoignages dans le matériel publicitaire et promotionnel](#)

[Politique mondiale sur les renseignements économiques de soins de santé](#)



Mener des affaires de manière éthique avec des tiers

Nos croyances

Nos partenaires tiers sont essentiels à notre succès, c'est pourquoi nous les choisissons avec soin. Chez BD, un tiers peut inclure nos distributeurs, nos fournisseurs de services ou nos consultants, entre autres. Nous les traitons avec respect et nous nous attendons à ce qu'ils respectent nos normes en matière d'éthique. Ils doivent faire preuve du même engagement en matière d'éthique et de qualité que nous. Ils doivent également procurer la meilleure valeur à BD.

Pourquoi c'est important

Nous mettons de grands efforts à bâtir notre réputation et à gagner la confiance de nos clients. Il est essentiel que les partenaires qui travaillent pour notre compte nous aident à protéger notre réputation et ce lien de confiance. La raison est que nous pouvons être tenus responsables des actions des tiers qui œuvrent en notre nom **en vertu des différentes lois qui s'appliquent à nous.**

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Négocier de manière juste et honnête avec tous les tiers
- Choisir les tiers en fonction de leurs compétences et de nos besoins commerciaux, et non pour des motifs inappropriés. Utiliser un processus de sélection transparent et équitable
- Nos partenaires commerciaux doivent savoir que nous attendons d'eux qu'ils respectent nos valeurs et les politiques applicables. Partager notre **politique mondiale en matière de lutte contre les pots-de-vin et la corruption** et nos **attentes à l'égard des fournisseurs**
- Éviter tout conflit d'intérêts potentiel lors de la sélection de tiers ou d'une interaction avec ceux-ci et divulguer toute relation personnelle avec des représentants de tiers

- Protéger tous les renseignements confidentiels obtenus de tiers et ne les utiliser qu'à des fins appropriées
- Prendre la parole en cas de soupçon d'infraction par un tiers à notre Code ou à l'une de nos politiques
- Surveiller les tiers tout au long notre collaboration avec eux

⊗ À ne pas faire :

- Demander à un tiers d'agir d'une façon qui enfreint notre Code, la loi ou nos politiques ou le laisser agir ainsi
- Accepter ou offrir des pots-de-vin ou des ristournes
- Travailler avec un tiers sans que celui-ci ait été approuvé par nos processus internes
- Conclure des ententes parallèles, par exemple pour restreindre le niveau d'affaires avec un autre fournisseur



Pour plus d'informations :
[Politique mondiale en matière de lutte contre les pots-de-vin et la corruption](#)

[Politique mondiale de gestion de cycle de vie des intermédiaires tiers](#)
[Attentes à l'égard des fournisseurs](#)
[Politique en matière d'achats d'approvisionnement de BD](#)



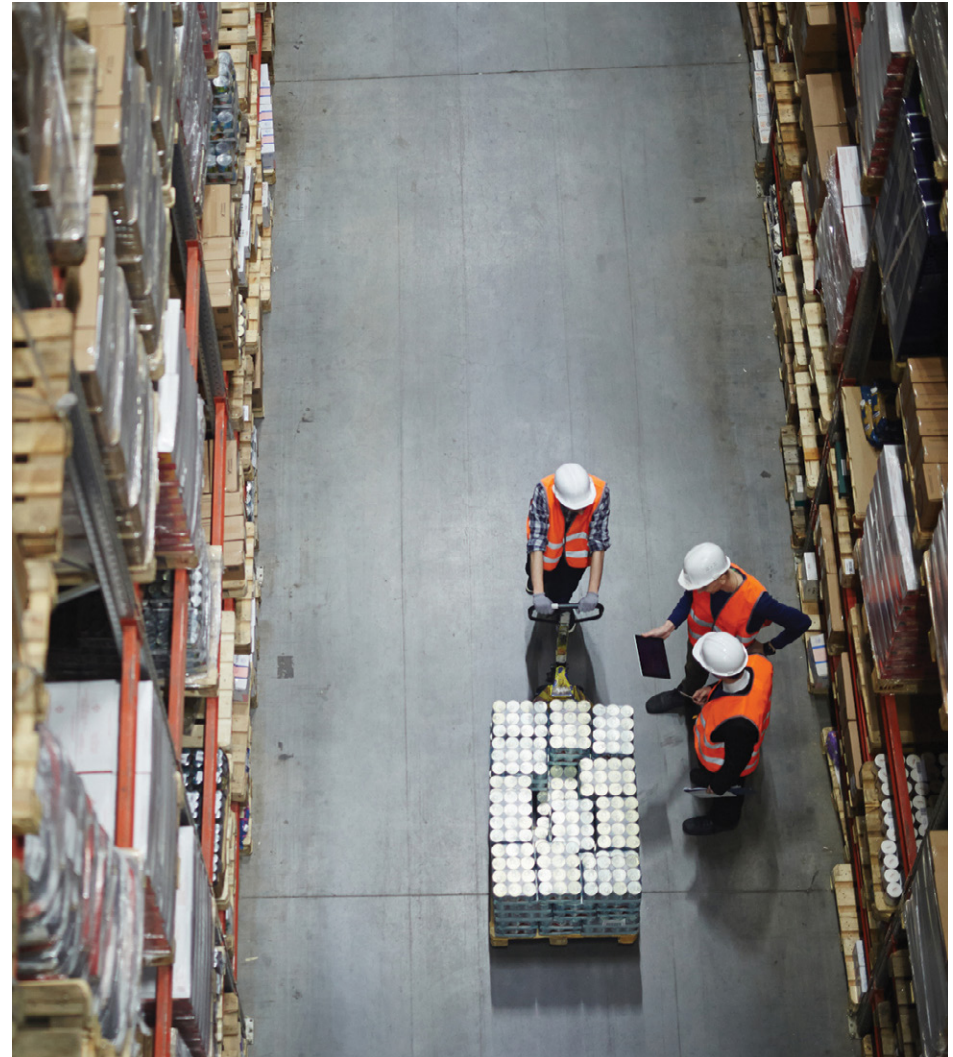
Respecter les lois du commerce international

Nos croyances

Nous croyons qu'il faut réfléchir dans un contexte mondial. À titre de citoyens du monde, nous nous conformons à toutes les lois du commerce international à l'échelle de la planète.

Pourquoi c'est important

Nous menons des activités partout dans le monde. Nos activités mondiales sont assujetties à des lois et à des restrictions commerciales relativement à l'importation, à l'exportation et à la réexportation de produits, y compris les logiciels, les technologies, les composants et les matières premières. En respectant ces lois, nous maintenons notre réputation d'entreprise juste, honnête et intègre. Si nous enfreignons ces lois, nous pouvons être visés par des peines civiles et criminelles qui peuvent aller jusqu'à la suspension ou au retrait de privilèges de commerce international.





Respecter les lois du commerce international (suite)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Connaître les règlements d'importation relatifs au marquage et à l'étiquetage des marchandises, à l'évaluation des marchandises, au paiement des droits et à la tenue de registres pour nos produits, services et technologies
- Connaître les exigences en matière d'exportation et de réexportation. Une exportation peut comprendre l'envoi physique ou électronique d'un produit ou d'une technologie au-delà d'une frontière internationale. Une exportation peut également consister à fournir un service à quelqu'un dans un autre pays. Ou il peut s'agir de partager des renseignements avec un étranger. Une réexportation implique généralement l'expédition ou la transmission de produits ou de technologies d'origine américaine à partir d'un pays autre que les États-Unis vers un autre
- Connaître les clients et la manière dont ils utilisent nos produits et services
- Effectuer des évaluations de risque et des vérifications préalables pour les tiers pouvant devenir partenaires d'affaires
- Classer et consigner avec exactitude la valeur, la quantité et le pays d'origine de toutes les importations pour les agents de douanes et faire preuve de diligence raisonnable en ce qui concerne les activités d'importation
- Aviser le **service juridique** si un client, un fournisseur ou quiconque nous demande de participer à un boycottage interdit
- Communiquez avec le service du **commerce mondial** si vous avez des préoccupations ou des questions à propos du commerce international

⊗ À ne pas faire :

- Mener des affaires avec des pays ou des régions visés par des sanctions sans avoir obtenu une autorisation du service juridique, y compris Cuba, l'Iran, la Corée du Nord, la Syrie ou la région de la Crimée
- Mener des affaires avec des entités ou personnes consignées sur des listes de tiers restreints sans avoir obtenu une autorisation appropriée*
- Permettre que des produits soient acheminés à une autre destination que celle prévue à l'origine, à moins qu'un tel arrangement soit permis par nos politiques

* Le gouvernement américain et d'autres gouvernements tiennent des listes qui contiennent des informations sur des personnes, des agences gouvernementales étrangères, des entreprises, des organisations et d'autres entités pour lesquelles les activités de transactions commerciales sont plus ou moins restreintes.



Respecter les lois du commerce international (suite)

Développez vos connaissances



Lois antiboycottage

Nous devons respecter les lois des États-Unis qui interdisent de participer à des boycottages internationaux non approuvés par le gouvernement des États-Unis, par exemple le boycottage d'Israël mené par la Ligue arabe. La portée de la loi est vaste et complexe et peut nous empêcher de faire ce qui suit :

- Mener des affaires avec certains intervenants ou pays
- Divulguer des renseignements au sujet de nos relations d'affaires avec certains intervenants
- Payer, honorer ou confirmer des lettres de crédit contenant des modalités de boycottage

Comme les lois antiboycottage sont complexes, le **service juridique** doit être aussitôt avisé de toute demande pouvant toucher à ces questions.

Réponses à des cas concrets



Q. L'un de nos distributeurs m'a dit qu'il pouvait expédier nos produits en Syrie en les expédiant d'abord vers un pays qui n'a aucune restriction commerciale avec la Syrie. Selon lui, ce processus est tout à fait légal. Puis-je procéder?

R. Non. Il s'agit d'une diversion de produit et d'une tentative de contourner des ententes contractuelles, des restrictions commerciales ou d'autres règlements. À moins que la loi ne l'exige, nous n'autorisons pas non plus la diversion de produit, car il nous est alors plus difficile de faire ce qui suit :

- Assurer le suivi de nos produits
- Veiller à ce que chaque région dispose de stocks suffisants
- Respecter les lois du commerce international et les autres exigences juridiques



Pour plus d'informations :


[Site du commerce mondial](#)

[Procédure de conformité commerciale de BD](#)



Éviter les conflits d'intérêts	44
Prévenir les délits d'initiés	47
Protection des renseignements personnels	49
Protéger nos actifs	52
Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle	54
Tenir des registres et des comptes exacts	56
Préserver notre réputation	58

Notre entreprise et nos actionnaires

 *Faire avancer le monde de la santé™* demande que nous protégeons l'entreprise et sa valeur pour les actionnaires. Nous participons tous à créer de la valeur pour l'entreprise et ses actionnaires en agissant dans l'intérêt supérieur de l'entreprise, en protégeant les renseignements personnels et nos actifs, en utilisant les actifs comme il se doit, en veillant à ce que nos documents commerciaux soient exacts et en protégeant notre image publique. Des agissements en phase avec ce qui précède assurent une réussite à long terme à l'entreprise comme à tous les intervenants liés à son avenir.



Éviter les conflits d'intérêts

Nos croyances

À titre d'associés, nous sommes loyaux et faisons passer les intérêts de l'entreprise avant nos propres intérêts. Nous devons éviter les conflits d'intérêts ou l'apparence de conflits d'intérêts entre nos intérêts personnels et ceux de l'entreprise.

Pourquoi c'est important

La manière dont nous menons des affaires a une incidence sur notre réputation et la confiance que nous accordent les différents intervenants. Les conflits d'intérêts peuvent influencer les décisions que nous prenons pour le compte de BD ou donner l'impression que nous sommes injustes ou biaisés, ce qui peut nuire à la confiance que l'on nous a accordée.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Savoir reconnaître un conflit d'intérêts potentiel
- Aviser immédiatement un gestionnaire ou le **bureau de l'éthique** de toute situation pouvant être un conflit d'intérêts. La majorité des conflits peuvent être évités ou réglés s'ils sont gérés adéquatement et rapidement
- Demander conseil si vous n'êtes pas certain qu'une situation présente un conflit d'intérêts
- Consulter la **politique mondiale sur les conflits d'intérêts** pour obtenir les informations les plus récentes

✗ À ne pas faire :

- Utiliser des renseignements sur une occasion d'affaires potentielle obtenus dans le cadre de votre travail ou développer une occasion d'affaires pour votre profit personnel

Développez vos connaissances



Voici quelques exemples de conflits d'intérêts potentiels :

- **Relations personnelles** : Vous supervisez ou menez des activités dans lesquelles prennent part un membre de votre famille ou une personne avec qui vous avez une relation personnelle
- **Activités parallèles** : Vous laissez un deuxième emploi ou des activités auprès d'une autre organisation nuire à votre rendement ou interférer avec votre rôle chez BD
- **Utilisation des actifs de BD** : Vous utilisez un actif, des renseignements ou des ressources appartenant à BD pour votre profit personnel ou le profit d'autrui
- **Intérêts financiers** : Vous ou un membre de votre famille investissez dans une entreprise qui mène des affaires avec BD ou qui fait concurrence à BD (ou qui a l'intention de le faire) ou détenez des intérêts financiers dans une telle entreprise
- **Occasions d'affaires** : Vous saisissez une occasion d'affaire dont vous avez pris connaissance dans le cadre de votre travail pour BD sans d'abord la présenter à BD
- **Membres de la famille** : Vous accordez des avantages indus à un membre de la famille en utilisant votre rôle au sein de BD
- **Cadeaux** : Vous acceptez un cadeau inapproprié de la part d'un fournisseur. Consultez le chapitre **Cadeaux et divertissements offerts par les fournisseurs** pour plus de renseignements.



Éviter les conflits d'intérêts (suite)



Développez vos connaissances



S'agit-il d'un conflit d'intérêts? Posez-vous les questions suivantes :

- Y aura-t-il interférence avec votre emploi chez BD?
- Cela nuira-t-il à votre capacité à prendre des décisions d'affaires justes et impartiales pour BD?
- Utiliserez-vous des actifs de BD?
- Pourriez-vous, vous ou un membre de votre famille, obtenir quelque chose de valeur en fonction de votre poste chez BD?
- Est-ce qu'une quelconque personne pourrait raisonnablement s'inquiéter de l'existence d'un conflit d'intérêts?
- La réputation de l'entreprise serait-elle ternie si cette information devenait publique?
- Cela constituerait-il un avantage déloyal pour BD?

Réponses à des cas concrets



- Q.** Un fournisseur m'a demandé de me joindre à son conseil consultatif, mais je ne sais pas si cela représente un conflit d'intérêts. Que dois-je faire?
- R.** Le travail à l'extérieur de l'entreprise peut créer un conflit d'intérêts potentiel. Le fait de siéger au conseil consultatif d'un fournisseur peut sembler donner à cette entreprise un avantage injuste. Ce pourrait toutefois être acceptable, selon les circonstances. Vous devriez en parler à votre gestionnaire et discuter de votre situation avec le **bureau de l'éthique** pour savoir si vous pouvez y participer ou non.



Éviter les conflits d'intérêts (suite)

Cadeaux et divertissements offerts par les fournisseurs

Maintenir de bonnes relations est important à la réussite de BD et, parfois, il peut être poli et approprié d'accepter des cadeaux modestes ou des invitations à des dîners ou à des soupers.

La **politique sur les déplacements et les frais de BD** comprend des indications sur ce que nous considérons comme un repas modeste et ce qui est acceptable. Bien que les associés puissent accepter des repas lors d'activités commerciales, ils ne devraient pas accepter de repas dont la valeur dépasse celles indiquées dans la **politique sur les déplacements et les frais de BD**, même si quelqu'un d'autre le paie.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Accepter des cadeaux ou des invitations s'ils ont une valeur symbolique et sont peu fréquents
- Partager les articles promotionnels ou les paniers-cadeaux avec les autres membres de l'équipe lorsque la situation le permet
- Savoir que les règles concernant l'offre de cadeaux à des professionnels de la santé, à des clients ou à des représentants du gouvernement sont très strictes. Consultez la section **Cadeaux offerts à des professionnels et à des organismes de santé ainsi qu'à des représentants du gouvernement** pour plus de renseignements.

✗ À ne pas faire :

- Accepter de l'argent comptant ou des valeurs en espèces comme des cartes-cadeaux
- Accepter des cadeaux ou des invitations s'ils enfreignent la loi
- Accepter des cadeaux ou des invitations s'ils nuisent ou semblent nuire à votre capacité à prendre de bonnes décisions commerciales impartiales pour le compte de BD
- Demander des cadeaux ou des invitations

Développez vos connaissances



Voici des exemples de cadeaux acceptables :

- Des articles portant le logo de l'entreprise comme des tasses, des stylos, des t-shirts, etc.
- Des cadeaux régionaux ou culturels comme des souvenirs locaux
- Des décorations de fête de valeur minime
- Des cadeaux alimentaires de valeur minime comme des paniers de fruits



🔗 Pour plus d'informations :

[Politique mondiale en matière de conflits d'intérêts](#)

[Articles fournis aux professionnels et aux organismes de la santé ainsi qu'aux représentants du gouvernement](#)

[Politique sur les déplacements et les frais de BD](#)



Prévenir les délits d'initiés

Nos croyances

Nous ne nous livrons pas à des délits d'initiés. Nous ne divulguons aucun renseignement non public concernant BD ou une autre entreprise et nous n'utilisons jamais de tels renseignements pour notre profit personnel ou celui d'autrui.

Pourquoi c'est important

Utiliser des renseignements non publics pour tirer un avantage financier, souvent en achetant ou en vendant des actions, est une pratique injuste qui entraîne une distorsion du marché et mine la confiance que nous accordent nos clients et leurs patients. Il s'agit d'une infraction grave qui peut entraîner de lourdes peines, y compris la cessation d'emploi, des amendes, voire une peine d'emprisonnement.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Savoir ce que sont les délits d'initiés; consultez la section « [Qu'est-ce qu'un délit d'initié?](#) » pour plus de renseignements
- Empêcher la divulgation ou la distribution d'informations privilégiées
- Divulguer des informations privilégiées à des associés de BD seulement si cela est nécessaire

✗ À ne pas faire :

- Acheter ou vendre des actions ou des titres de BD ou d'autres entreprises en fonction de renseignements privilégiés ou lors d'une période de secret
- Offrir des conseils ou divulguer des informations privilégiées à d'autres personnes pour qu'elles en profitent

Réponses à des cas concrets



Q. Durant un repas avec ma famille élargie, mon oncle m'a demandé : « Du nouveau au travail? » J'ai répondu : « Il y a de grands changements à l'horizon. La FDA va approuver un nouvel appareil. Les affaires vont exploser! » Était-ce acceptable de partager cette information?

R. Non. Il peut sembler que vous n'avez fait qu'entretenir la conversation, mais c'est un exemple d'« information confidentielle ». Vous avez divulgué des informations importantes et non publiques. Si votre oncle utilisait ces renseignements pour acheter des actions de BD, ce serait un délit d'initié.



© NYSE Group, 2018



Prévenir les délits d'initiés (suite)

Développez vos connaissances



Qu'est-ce qu'un délit d'initiés?

Un délit d'initiés se produit lorsque vous achetez ou vendez des actions ou d'autres titres sur la base d'une information privilégiée (ce qu'on appelle une « information importante et non publique ») ou lorsque vous partagez cette information avec une personne qui effectue ensuite des transactions.

Une information importante est de l'information qui peut influencer le cours d'une action ou d'un titre ou qu'un investisseur jugerait probablement importante dans sa décision d'acheter, de vendre ou de conserver des actions ou des titres.

Une information non publique (ou « information privilégiée ») est de l'information dont seules les personnes au sein de l'entreprise ou associées à celle-ci ont connaissance. L'information est considérée comme publique 24 heures après qu'elle ait été communiquée au marché.

Exemples d'informations privilégiées pour BD :

- Changements au sein de la haute direction
- Approbations, lancements, rappels ou autres événements significatifs concernant nos produits
- Enquêtes gouvernementales
- Stratégies de marché et de clientèle
- Résultats financiers, projections et prévisions
- Projets de coentreprises, de fusions, d'acquisitions et de dessaisissements
- Fractionnements ou rachats d'actions non annoncés
- Augmentation ou diminution des dividendes versés par BD



Pour plus d'informations :

Politique en matière de délits d'initiés et de transactions de valeurs mobilières

Site du secrétaire général



Protection des renseignements personnels

Nos croyances

Nous nous engageons à veiller à ce que les renseignements personnels qui nous sont confiés le demeurent. Peu importe que ces renseignements appartiennent à des associés ou à des tiers, ou qu'il s'agisse de renseignements de santé protégés de patients. Nous rassemblons, utilisons, conservons et partageons des renseignements personnels conformément aux lois relatives à la confidentialité.

Pourquoi c'est important

Notre réussite à *faire avancer le monde de la santé* signifie que nous devons parfois accéder à certains types de renseignements personnels, les utiliser et les partager. Nos clients, leurs patients et nos associés nous confient leurs renseignements personnels. Nous ne pouvons préserver cette confiance que si nous protégeons leur vie privée, honorons les promesses que nous faisons et utilisons leurs renseignements personnels de manière appropriée en plus de les protéger.

Les lois relatives à la confidentialité comme la Health Insurance Portability and Accountability Act (HIPAA) de 1996 aux États-Unis, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne et d'autres lois mondiales ou régionales en matière de confidentialité déterminent la manière dont nous pouvons utiliser et divulguer des renseignements personnels et fixent les normes de protection pour ces renseignements. Comme les nouvelles lois sur la protection de la vie privée évoluent rapidement, nous nous efforçons de faire des pratiques du RGPD en matière de confidentialité un modèle pour notre programme mondial de protection de la vie privée.



Protection des renseignements personnels (suite)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Savoir si vos responsabilités professionnelles nécessitent la manipulation de données personnelles, surtout dans le cas de renseignements de santé protégés
- Comprendre et respecter toutes les lois relatives à la confidentialité et à la protection des données (p. ex. HIPAA et RGPD)
- Utiliser, accéder ou partager des renseignements personnels à des fins commerciales légitimes uniquement, et conformément à la loi et aux politiques de BD
- S'assurer du respect des règles en matière de confidentialité à chaque étape du cycle de vie des renseignements : obtention, utilisation, divulgation, conservation et destruction des renseignements personnels
- Aviser immédiatement votre gestionnaire ou le **bureau de protection de la vie privée** de toute perte ou divulgation de renseignements personnels potentielle
- Protéger les renseignements personnels que contiennent nos produits et nos technologies logicielles en adoptant une approche de confidentialité dès la conception lors de tout le processus, de la conceptualisation jusqu'au soutien après-vente
- Mettre en place les mécanismes de protection administratifs, techniques et physiques raisonnables et appropriés nécessaires pour protéger les renseignements de santé protégés, qu'ils soient au format électronique ou autre

- Savoir que les renseignements personnels consistent en toute information pouvant être utilisée, seule ou en combinaison avec d'autres renseignements, pour identifier une personne. De telles informations comprennent, sans s'y limiter :

- Nom
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- Numéro d'identification d'employé ou gouvernemental
- Numéro d'identification de patient
- Adresse postale ou courriel
- Photos ou vidéos
- Caractéristiques physiques comme le poids ou la taille
- Problèmes de santé et traitements suivis
- Race ou origine ethnique

✗ À ne pas faire :

- Partager des renseignements personnels avec toute personne n'ayant aucun besoin commercial nécessitant de tels renseignements, même si elle a l'autorisation d'y accéder
- Divulguer des renseignements personnels à une autre entreprise ou à une autre personne, sauf si nous disposons d'une permission écrite et que l'entreprise ou la personne destinataire dispose de contrôles appropriés pour protéger ces renseignements



Protection des renseignements personnels (suite)

L'innovation par l'intégrité



BD intègre la sécurité des produits dans son processus de développement. Par exemple, dans les produits en réseau, nous testons la sécurité en essayant de pirater le produit, tout en sondant les plans de gestion de la sécurité du produit, en envoyant des correctifs pour améliorer la sécurité et en réfléchissant à la façon de gérer les points faibles. Notre équipe de sécurité des produits utilise une stratégie à trois niveaux pour s'assurer que nos produits sont :

- Sécurisés dans leur conception
- Sûrs à utiliser
- Sécurisés dans le partenariat, en travaillant avec les clients



Développez vos connaissances



Qu'est-ce qu'une violation de données personnelles?

Une violation de données personnelles se produit lorsque des données personnelles sont exposées à des personnes qui ne sont pas autorisées à les consulter ou à les utiliser et que cette action entraîne la destruction, la perte, la modification, la divulgation ou la consultation non autorisées des informations.

Cela comprend notamment :

- L'accès à des renseignements par une personne qui n'est pas autorisée à les consulter
- L'envoi de données personnelles à la mauvaise personne
- La perte ou le vol d'un ordinateur portable ou d'un téléphone contenant des données personnelles
- Une modification non autorisée de données personnelles
- La perte de l'accès aux données personnelles

Si vous soupçonnez une violation de données personnelles, communiquez immédiatement avec votre gestionnaire, le **bureau de protection de la vie privée**, le **bureau de l'éthique** ou la **ligne d'assistance en matière d'éthique**.

🔗 Pour plus d'informations :

[Politique mondiale en matière de vie privée](#)

[Politique de protection des données selon le RGPD](#)

[Règles de confidentialité, de sécurité et d'avis en cas de violation des données selon l'HIPAA – Politiques et procédures](#)

[Politique sur la sécurité des produits](#)



Protéger nos actifs

Nos croyances

Nous prenons soin de ce que nous possédons pour pouvoir continuer notre innovation et nos améliorations de produits. C'est là l'un des moyens par lesquels nous pouvons aider nos clients à combler les besoins de patients de partout dans le monde.

Pourquoi c'est important

Pour faire simple, les actifs de notre entreprise sont ce que nous possédons. Ils sont le résultat d'investissements, d'innovations et d'efforts importants de la part de nos associés, anciens comme actuels. Ils sont un élément vital des efforts de BD pour améliorer la santé des patients et continuer à dégager des profits et à conserver un avantage concurrentiel.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Traiter les actifs de BD comme s'ils étaient les vôtres
- Prendre toutes les mesures raisonnables pour éviter que les actifs de BD soient endommagés, mal utilisés, gaspillés, perdus, volés ou transférés de façon interdite depuis BD
- Utiliser les systèmes d'information et de communication et les données électroniques qu'ils contiennent de manière responsable
- Gérer les fonds de l'entreprise de manière honnête et responsable et respecter nos politiques
- Aviser votre gestionnaire ou le **service juridique** de toute utilisation abusive ou proscrite de nos actifs

✗ À ne pas faire :

- Retirer quelque actif que ce soit de nos installations pour un usage personnel
- Permettre à des personnes non autorisées, y compris des amis ou des membres de la famille, d'utiliser nos actifs





Protéger nos actifs (suite)

Développez vos connaissances



Les actifs se présentent sous de nombreuses formes. Par exemple :

- **Les actifs physiques**, comme les terrains, les bâtiments, les fournitures de bureau, l'ameublement, les machines, les produits chimiques, le matériel d'entrepôt, les documents, les véhicules, le matériel informatique et les téléphones
- **Les actifs électroniques** comme les données et les fichiers dans nos systèmes et serveurs
- **Les actifs financiers**, tels que l'argent et tout ce qui peut être converti en argent, comme les actions, les obligations, les prêts et les dépôts
- **Les actifs d'information** comme toute information ou donnée relative aux activités de BD, y compris les données personnelles
- **Les actifs immatériels ou d'autre nature** tels que les idées, les inventions, les droits d'auteur, les marques commerciales, les brevets, les secrets commerciaux, notre marque et notre réputation

Réponses à des cas concrets



Q. Dans mes temps libres, je gère une entreprise en ligne qui vend des objets de collection. Lorsque j'ai des temps morts au travail, je vérifie parfois l'état des commandes et je réponds aux questions des clients. Puisque cela n'interfère pas avec mon travail, est-ce acceptable?

R. Bien que les associés puissent utiliser notre réseau informatique à des fins non commerciales de façon modérée, vous ne pouvez pas utiliser nos actifs, y compris nos ordinateurs, pour vos propres activités commerciales. Vous n'êtes pas non plus autorisé à utiliser nos ordinateurs pour visiter des sites Web dont le contenu ne convient pas au milieu professionnel (p. ex. à caractère sexuel) ou pour regarder des vidéos sans lien avec le travail.





Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle

Nos croyances

L'un des avantages que nous avons sur la concurrence est l'ensemble de nos renseignements commerciaux confidentiels ainsi que nos idées et nos connaissances, que l'on désigne couramment sous le terme de « propriété intellectuelle » (ou PI). Nous devons empêcher que notre propriété intellectuelle soit divulguée sans permission ou qu'elle soit utilisée à mauvais escient.

Pourquoi c'est important

Nos renseignements confidentiels et notre propriété intellectuelle sont parmi nos actifs les plus précieux. L'innovation en matière de soins de santé et notre réussite dépendent de l'amélioration et du développement de produits et de technologies. Nous arrivons à conserver notre avantage concurrentiel et à contribuer de manière positive à la société en protégeant les connaissances et les renseignements confidentiels que nous possédons.



Comment nous faisons ce qui est juste

Nous devons tous protéger les renseignements commerciaux confidentiels et la propriété intellectuelle de l'entreprise.

✓ À faire :

- Veiller à ce que les documents, les données et les appareils soient en sécurité. Utiliser des mécanismes de sécurité physique comme des portes et des tiroirs à verrou et des mots de passe et un chiffrement pour les données électroniques
- Savoir quels renseignements sont confidentiels, quelles restrictions s'appliquent, combien de temps il faut les conserver et comment les détruire de manière appropriée
- Veiller à ce que seules les personnes qui en ont reçu la permission visitent nos bâtiments et nos usines et à ce qu'elles soient escortées et qu'elles n'accèdent pas aux zones hors limite
- Aviser un gestionnaire ou le **service juridique** si tout renseignement est diffusé ou révélé alors qu'il n'aurait pas dû l'être pour que nous puissions régler le problème rapidement et adéquatement

✗ À ne pas faire :

- Divulguer des renseignements confidentiels ou exclusifs à autrui, même au sein de notre entreprise, sauf si cette personne est autorisée à en prendre connaissance et qu'elle a un motif commercial raisonnable pour obtenir ces renseignements
- Discuter de sujets confidentiels dans des endroits publics comme des ascenseurs, des trains ou des restaurants
- Faciliter la consultation de renseignements confidentiels par autrui (par exemple, en travaillant sur un ordinateur portable dans un avion ou en utilisant un réseau Wi-Fi non protégé)
- Divulguer les mots de passe de notre réseau, de nos téléphones ou de nos ordinateurs portables
- Télécharger des fichiers sur un appareil externe (comme un périphérique USB) sans avoir obtenu l'autorisation adéquate



Protéger les informations confidentielles et la propriété intellectuelle (suite)

Développez vos connaissances



Les informations confidentielles comprennent :

- Les informations exclusives, telles que les conceptions industrielles et les formules chimiques
- Les secrets commerciaux et autres droits de propriété intellectuelle
- Les informations financières qui ne sont pas publiques, notamment la tarification et les projections
- Les plans de vente et de marketing
- Les listes de clients et de fournisseurs
- Les idées et informations en matière de recherche et développement
- Les procédés de fabrication
- Les informations sur l'approvisionnement
- Les informations sur les associés, telles que les données concernant la rémunération
- Les informations concernant les acquisitions, investissements et désinvestissements potentiels
- Les avis juridiques et le produit du travail des avocats



Réponses à des cas concrets



Q. Je travaille parfois à distance, alors j'envoie les documents dont j'ai besoin par courriel à mon adresse électronique personnelle pour y accéder facilement. J'aime particulièrement travailler dans le café près de chez moi. Est-ce acceptable?

R. Non. Nous sommes tous responsables de la protection de nos informations confidentielles et de notre propriété intellectuelle. Vous ne devriez jamais envoyer par courriel des documents confidentiels ou exclusifs à votre adresse électronique personnelle pour de nombreuses raisons, mais surtout parce que ce n'est pas sans risque. De plus, vous ne devez jamais utiliser un réseau Wi-Fi public pour télécharger des documents confidentiels. Vous devriez même vous assurer que votre réseau à la maison répond aux exigences nécessaires pour assurer la sécurité de nos informations.



Pour plus d'informations :

[Politique sur les secrets commerciaux](#)

[Politique sur la sécurité des informations de BD](#)

[Normes sur la sécurité des informations de BD](#)



Tenir des registres et des comptes exacts

Nos croyances

Nous croyons qu'il est essentiel de tenir nos dossiers en bon ordre. Nous assurons une tenue de dossiers honnête, complète et exacte pour nous permettre de prendre des décisions commerciales responsables et d'être honnêtes envers les investisseurs et les organismes gouvernementaux.

Pourquoi c'est important

Une tenue de dossiers exacts nous aide à prendre de bonnes décisions commerciales et à améliorer notre efficacité. De plus, BD est, à titre d'entreprise ouverte, tenue par les lois en matière de valeurs mobilières de tenir des dossiers exacts et de divulguer des renseignements au sujet de nos affaires et de nos résultats financiers dans les délais impartis. Nous pouvons ainsi remplir nos obligations et maintenir la confiance de nos actionnaires, de nos clients, de nos partenaires commerciaux et des autres intervenants.



Tenir des registres et des comptes exacts (suite)

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Respecter les principes comptables généralement acceptés, les contrôles internes, les politiques et toutes les lois et réglementations applicables
- Assurer une tenue de documents qui reflète de manière véridique les transactions financières et qui est exempte de déclarations inexacts, d'exagérations ou d'estimations non fondées importantes
- Consigner toutes les entrées comptables et les transactions commerciales dans leur intégralité, avec exactitude, en temps opportun et lors de la période appropriée
- Soumettre des dossiers exacts aux vérificateurs internes et externes à temps
- Signaler tout élément inexact, fautif ou trompeur à votre gestionnaire

✗ À ne pas faire :

- Utiliser tout fonds monétaire, actif ou dette dissimulée ou non documentés
- Fournir des renseignements trompeurs ou inexacts au sujet de nos activités ou de nos finances
- Créer de faux documents ou enfreindre notre Code en raison de toute pression, réelle ou perçue, à parvenir à un objectif financier
- Accepter tout contrat dont les modalités ne correspondent pas adéquatement à la relation réelle
- Détruire des documents devant être conservés pour respecter nos obligations financières, juridiques ou fiscales, à moins que la politique de BD autorise une telle destruction

Réponses à des cas concrets



Q. J'ai récemment eu un souper d'affaires avec des collègues, et mon conjoint y a assisté. J'ai payé toute l'addition avec ma carte d'entreprise. Je n'ai pas inscrit mon conjoint comme participant dans mon rapport de dépenses et je n'ai pas remboursé l'entreprise parce qu'auparavant, je n'avais pas demandé le remboursement d'autres dépenses professionnelles qui excédaient le coût du repas de mon conjoint. Est-ce acceptable?

R. Non. Votre compte de frais ne reflétait pas fidèlement les dépenses. De plus, l'utilisation de votre carte de crédit d'entreprise à des fins personnelles est contraire à la politique sur les déplacements et les frais de BD.



Pour plus d'informations :

[Politique sur les déplacements et les frais de BD](#)



Préserver notre réputation

Nos croyances

Nous devons tous protéger la réputation de l'entreprise en étant honnêtes et positifs lorsque nous parlons de celle-ci.

Pourquoi c'est important

Depuis notre fondation, nous avons bâti et maintenu notre réputation et notre crédibilité. Si nous ne parlons pas d'une seule voix et multiplions les messages, notre entreprise pourrait en souffrir.

Communication avec les médias et les investisseurs

Vous devez savoir que toute discussion avec une personne de l'extérieur de l'entreprise, y compris des publications sur des médias sociaux, peut être interprétée comme une déclaration officielle de l'entreprise. Nos clients, nos investisseurs et nos communautés méritent d'obtenir des renseignements exacts, complets et clairs au sujet de BD. Nous disposons d'un groupe autorisé à s'exprimer au nom de notre entreprise et spécialement formé à cet effet.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Adresser toute question externe au **service des relations publiques**, à moins d'être absolument certain d'être autorisé à y répondre
- Aviser votre gestionnaire ou le **service des relations publiques** de toute information erronée au sujet de notre entreprise ou de nos produits

✗ À ne pas faire :

- Divulguer des renseignements au sujet de notre entreprise, de nos clients ou de nos partenaires commerciaux ou partager des opinions à leur sujet

Réponses à des cas concrets



Q. J'étais à un salon professionnel et je parlais de notre entreprise avec quelqu'un que je croyais être un client potentiel. Il s'est avéré qu'elle était la représentante d'un fonds de couverture qui a investi dans BD. J'ai peur d'avoir fait quelque chose de répréhensible.

R. Si vous vous en êtes tenu aux informations accessibles au public, tout va bien. Mais si vous parliez de changements qui ne sont pas publics, cela peut poser problème. Il est important de se rappeler que toute discussion avec une source externe peut être considérée comme une déclaration officielle. Les personnes présentes aux salons professionnels peuvent être des journalistes ou des analystes. Vous devez toujours leur demander leur nom et leur affiliation avant d'engager la conversation avec elles, et vous ne devez jamais divulguer des renseignements non publics à des personnes extérieures à BD. Vous devez également vous tenir informé des informations publiques si vous parlez avec une personne extérieure à l'entreprise.





Préserver notre réputation (suite)

Utilisation responsable des médias sociaux

Nous croyons en l'utilité des médias sociaux, mais il faut veiller à ne pas y publier des renseignements ou des opinions pouvant nuire à la réputation de notre entreprise. Il faut garder à l'esprit que les déclarations en ligne peuvent être interprétées hors de leur contexte, déformées ou mal comprises.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Utiliser les médias sociaux d'une manière conforme à nos valeurs et à nos politiques
- Se sentir à l'aise de partager les publications d'un compte officiel de BD
- Signaler toute publication négative au sujet de notre entreprise au **service des relations publiques**
- Être conscient que les commentaires publiés sur les réseaux sociaux peuvent être copiés et diffusés par autrui, même une fois supprimés ou disparus

✗ À ne pas faire :

- Faire des remarques négatives ou mensongères au sujet de BD
- Présenter des points de vue personnels comme étant ceux de BD
- Diffuser des renseignements confidentiels, qu'ils nous appartiennent ou qu'ils appartiennent à nos clients, à nos partenaires commerciaux ou à nos concurrents
- Se livrer à des échanges insultants en ligne avec les personnes qui critiquent l'entreprise ou ses produits
- Faire des déclarations qui peuvent être interprétées comme des affirmations sur des produits

🔗 Pour plus d'informations :

[Directives sur l'utilisation personnelle des médias sociaux par les associés](#)



Contribuer à nos communautés.....	61
Respecter les droits de l'homme	63
Protéger l'environnement	64
Participer au processus politique	65



Notre monde



Nous sommes motivés à *faire avancer le monde de la santé*. Cette passion nous pousse à nous engager résolument pour promouvoir la santé humaine, protéger l'environnement partout dans le monde et améliorer les communautés que nous servons. Nous travaillons à améliorer les communautés où vivent et travaillent nos patients et leurs soignants. Nous sommes dévoués à préserver et à protéger l'environnement. Être un citoyen du monde responsable mène à un succès durable et à long terme pour l'entreprise et pour toutes nos parties prenantes.

Pour en savoir plus sur la façon dont BD fait avancer les choses dans ce domaine, consultez le site www.bd.com/sustainability.

Contribuer à nos communautés

Nos croyances

Nous croyons au soutien des communautés où nous vivons et travaillons. Nous voulons également nous attaquer aux défis plus vastes de l'entreprise dans le domaine des soins de santé. Nous encourageons nos associés à participer à ces efforts.

Pourquoi c'est important

Notre réussite dépend de notre réputation. Notre réputation est en partie due à ce que nous faisons pour nos associés, nos patients, nos clients, nos communautés et le monde en général. De plus, l'investissement social est un élément important dans le développement et le maintien de notre réputation à toujours *faire avancer le monde de la santé*.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Soutenir des causes et des organismes à but non lucratif qui sont conformes à notre raison d'être ou qui soutiennent la santé et le bien-être dans le monde entier et au sein des communautés où nos associés travaillent et vivent
- Explorer les occasions de bénévolat et les activités caritatives qui augmentent l'engagement auprès de votre communauté et celles qui vous aident à mieux comprendre et combler les besoins des populations les plus vulnérables à l'échelle locale et mondiale

✗ À ne pas faire :

- Forcer d'autres personnes à contribuer à des organismes caritatifs ou à d'autres activités communautaires



Pour plus d'informations :

[Politique mondiale sur le financement externe](#)

[Site d'investissement social](#)

[Programme de dons jumelés de BD \(pour les associés aux États-Unis\)](#)

[Ressources pour les bénévoles](#)

[Récompenses pour les bénévoles](#)



Contribuer à nos communautés (suite)

Dons de bienfaisance, subventions et dons

Nous utilisons nos ressources, notre temps et nos compétences pour aider des groupes à but non lucratif, par exemple ceux qui cherchent à augmenter l'accès aux soins de santé, à faire progresser le potentiel humain et à aider les communautés vulnérables à être plus résilientes.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Faire des dons de bienfaisance et offrir des subventions ou des dons à des organismes caritatifs, éducatifs ou de recherche
- Encourager les personnes et les organismes qui demandent des bourses caritatives ou d'études à respecter notre **politique mondiale sur le financement externe**
- Tenir un registre de tous les dons de bienfaisance, subventions et dons

✗ À ne pas faire :

- Faire des dons de bienfaisance ou offrir des subventions ou des dons pour influencer quelqu'un à acheter, à louer, à recommander ou à prescrire nos produits
- Faire un don de bienfaisance ou offrir des subventions ou des dons à des professionnels de la santé ou à des représentants du gouvernement à quelque fin que ce soit
- Promettre de faire un don de bienfaisance ou d'offrir une subvention ou un don au nom de notre entreprise, à moins d'avoir l'autorisation

🔗 Pour plus d'informations :

[Politique mondiale sur le financement externe](#)

Réponses à des cas concrets



Q. Un client de BD m'a demandé si nous pouvions l'aider dans le cadre d'un voyage caritatif qu'il planifie. Il fournirait des soins de santé aux patients qui n'en ont pas les moyens. Une partie non lucrative de l'organisation du client gèrerait le voyage. Il m'a demandé si BD pouvait soutenir le voyage avec des produits gratuits et un don en espèces. Pouvons-nous accepter?

R. Nous croyons que soutenir des causes caritatives valables qui aident à améliorer les soins de santé fait partie de notre raison d'être, *soit de faire avancer le monde de la santé*. Nous pourrions soutenir une cause caritative comme ce voyage si nous suivons nos politiques et procédures. Communiquez avec un représentant du service **d'investissement social** ou **de l'éthique et de la conformité** pour plus de renseignements.





Développez vos connaissances



Pour soutenir les droits de l'homme, nous prenons les engagements suivants dans tout ce que nous faisons.

- Nous offrons un milieu de travail sain et sécuritaire
- Nous n'avons pas recours au travail d'enfants
- Nous n'avons pas recours au travail forcé ou au travail servant à rembourser des dettes de quelque nature que ce soit
- Nous ne permettons pas la discrimination à l'embauche
- Nous ne permettons pas les mauvais traitements, le harcèlement et les menaces
- Nous soutenons la liberté d'association et les droits des travailleurs et des employeurs en ce qui a trait à la négociation collective



Respecter les droits de l'homme

Nos croyances

Nous protégeons les droits de l'homme dans tous les domaines de nos activités. Nous croyons que toute personne mérite d'être traitée avec dignité et respect, et nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils fassent de même.

Pourquoi c'est important

En tant que citoyens responsables du monde, nous croyons en la protection des droits de l'homme dans tout ce que nous faisons. Nous ne nous livrons jamais à la traite humaine, au travail forcé, au travail des enfants ni à des pratiques de travail dangereuses ou injustes.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Respecter notre **politique mondiale sur les droits de la personne**, fondée sur la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, et les lois applicables
- Aider à maintenir des conditions de travail sûres et saines et à assurer une rémunération juste et adéquate pour tous les associés de BD
- Veiller à ce que nos fournisseurs s'engagent en faveur d'un travail équitable et de pratiques d'approvisionnement durables, qui protègent les travailleurs et les communautés (vous trouverez plus de renseignements à ce sujet dans nos **attentes à l'égard des fournisseurs**)
- Prévenir votre responsable ou le **bureau de l'éthique** si vous êtes témoin d'une violation des droits de l'homme ou suspectez une telle violation

🔗 Pour plus d'informations :

[Politique mondiale sur les droits de la personne](#)
[Attentes à l'égard des fournisseurs](#)



Protéger l'environnement

Nos croyances

Nous croyons en la responsabilité en matière d'environnement. C'est parce que nous comprenons que la performance environnementale peut avoir des répercussions sur la santé humaine.

Pourquoi c'est important

Les changements climatiques et la croissance démographique imposent de grandes exigences aux ressources naturelles et posent de nouveaux défis pour notre entreprise et nos activités. Les exigences réglementaires et les attentes croissantes de nos clients nous obligent à tenir compte des répercussions environnementales de nos activités et à réduire au minimum notre empreinte environnementale.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Respecter toutes les lois environnementales ainsi que les politiques et procédures de BD dans ce domaine
- Éliminer en toute sécurité tout déchet dangereux et signaler tout déversement ou fuite
- Chercher des moyens d'être plus efficace et de préserver l'énergie et les autres ressources
- Informer le service **de l'environnement, de la santé et de la sécurité** de toute préoccupation environnementale



Pour plus d'informations :

[Politique sur l'environnement, la santé et la sécurité](#)

[Rapports sur le développement durable et la gestion des changements climatiques](#)



Participer au processus politique

Nos croyances

Nous croyons en un système qui nous laisse libres de nous engager dans le processus politique. Nous participons au processus politique de manière éthique et transparente, et nous séparons nos activités politiques personnelles de notre travail à BD.

Pourquoi c'est important

Nous croyons qu'un processus politique ouvert rend l'entreprise plus juste, plus efficace et plus productive. Nous utilisons nos compétences, nos connaissances ainsi que notre portée mondiale pour faire progresser les politiques publiques.

Comment nous faisons ce qui est juste

✓ À faire :

- Parler aux professionnels des affaires publiques de BD pour vous assurer que vous vous comportez de façon éthique et légale lorsque vous avez affaire à des représentants élus ou nommés au nom de l'entreprise
- Expliquer clairement que vos opinions sont les vôtres lorsque vous participez à des activités politiques personnelles

✗ À ne pas faire :

- Utiliser l'argent de l'entreprise pour soutenir les candidats, les partis politiques, les mesures électorales et les campagnes de référendum

Développez vos connaissances



Comment BD participe-t-elle au processus politique?

Nous avons une équipe de professionnels des affaires publiques qui travaillent en étroite collaboration avec les dirigeants des pays et des entreprises afin de participer à des discussions sur les politiques pertinentes pour nos activités. Nous ne participons qu'à des activités de plaidoyer qui nous aident à atteindre notre objectif, *soit faire avancer le monde de la santé*, sans être influencés par les affiliations politiques personnelles ou les opinions des personnes travaillant chez BD.

Nous appuyons un cadre de réglementation et de remboursement qui garantit que les technologies médicales sont sûres et fonctionnent bien tout en permettant aux patients d'y avoir accès en temps opportun. Nous soutenons également des politiques fiscales et commerciales judicieuses qui améliorent la compétitivité et l'innovation et visent à promouvoir un écosystème de soins de santé durable.

Nous avons un comité d'action politique aux États-Unis. Il permet aux associés américains admissibles de donner volontairement leur propre argent aux candidats à des fonctions électives qui partagent notre position sur les questions de politique publique.



Pour plus d'informations :

[Participation au processus politique](#)



Table des matières



The BD WAY



Faire ce qui est juste



Notre personnel



Nos clients et notre marché



Notre entreprise et nos actionnaires



Notre monde



Index



Exprimez-vous



Conclusion



BD s'est forgé une réputation de qualité et d'intégrité qui est à la base du succès de l'entreprise. L'entretien de cet actif très précieux est de la plus haute importance pour notre progrès continu, et c'est une responsabilité qui incombe à tous.



Notre engagement

Agir avec intégrité est essentiel au succès et à la réputation de l'entreprise. Notre engagement va au-delà du simple respect de la loi. **Nous croyons que la meilleure façon d'être une grande entreprise et d'offrir de la valeur à nos clients, à nos associés et à nos actionnaires est de faire preuve de justesse, d'honnêteté et d'éthique dans nos pratiques commerciales et notre comportement au travail.**



Faire part de nos préoccupations

Nous encourageons et attendons de tous les associés qu'ils dénoncent et signalent les violations réelles ou présumées des lois, du Code, des politiques de BD ou des codes de l'industrie en vigueur. Si vous n'êtes pas certain de la façon de gérer une situation particulière, ou si vous trouvez un aspect du Code peu clair, vous pouvez **poser des questions, faire part de vos préoccupations ou demander conseil** de différentes façons, dont :



Utilisez l'outil de signalement en ligne : www.bd.ethicspoint.com



Communiquez avec la ligne d'assistance en matière d'éthique au numéro de téléphone local ou international approprié indiqué sur Maxwell, notre site intranet



Envoyez un courriel au bureau de l'éthique : ethicsoffice@bd.com



Communiquez avec votre gestionnaire ou un gestionnaire neutre et non concerné, si vous le préférez



Communiquez avec un représentant de l'éthique et de la conformité, des ressources humaines, de AccessHR, du service juridique ou de la vérification interne



Accédez à l'application ethics@work partout et en tout temps sur votre appareil mobile pour communiquer avec le service en matière d'éthique et de conformité

BD ne tolère aucune forme de représailles et fera toujours tous les efforts raisonnables pour protéger votre confidentialité.



i Index

Ressources et sites

- AccessHR
- Communications d'entreprise
- Secrétaire général
- Sécurité de l'entreprise ou du site
- Environnement, santé et sécurité
- Éthique et conformité
- Ligne d'assistance en matière d'éthique
- Bureau de l'éthique
- Commerce mondial
- Transparence mondiale
- HROne
- Ressources humaines
- Vérification interne
- Service juridique
- Outil de signalement en ligne
- Bureau de protection de la vie privée
- Relations publiques
- Investissement social
- Développement durable

Politiques et directives

- Politique sur la sécurité des informations de BD
- Normes sur la sécurité des informations de BD
- Programme de dons jumelés de BD (pour les associés aux États-Unis)
- Politique en matière d'achats d'approvisionnement de BD
- Politique de BD en matière de qualité
- Procédure de conformité commerciale de BD
- Politique sur les déplacements et les frais de BD

- Validation de demande
- Communications de sensibilisation aux maladies
- Politique sur l'environnement, la santé et la sécurité
- Politique sur l'égalité des chances en matière d'emploi et la discrimination positive
- Attentes à l'égard des fournisseurs
- Politique de protection des données selon le RGPD
- Processus mondial d'examen, d'approbation et d'escalade de la publicité et du matériel promotionnel
- Politique mondiale en matière de lutte contre les pots-de-vin et la corruption
- Politique mondiale sur les lois antitrust et relatives à la concurrence
- Politique mondiale sur les conflits d'intérêts
- Politique mondiale de divulgation et de publication des données
- Politique mondiale sur le financement externe
- Politique mondiale sur les produits gratuits
- Politique mondiale sur les renseignements économiques de soins de santé
- Politique mondiale sur les droits de la personne
- Politique mondiale de recherche sur des sujets humains
- Politique mondiale sur les études menées par un commanditaire externe
- Politique mondiale sur la publicité et la promotion
- Politique mondiale en matière de vie privée
- Politique mondiale sur le signalement

- Normes mondiales pour les relations avec les professionnels et les organismes de la santé ainsi qu'avec les représentants du gouvernement
- Politique mondiale de gestion de cycle de vie des intermédiaires tiers
- Règles de confidentialité, de sécurité et d'avis en cas de violation des données selon l'HIPAA – Politiques et procédures
- Politique en matière de délits d'initiés et de transactions de valeurs mobilières
- Plateformes basées sur Internet
- Participation au processus politique
- Présentation d'informations justes au sujet des produits dans le matériel publicitaire et promotionnel
- Formulaire de plainte sur un produit
- Politique sur la sécurité des produits
- Promotion des produits de catégorie RUO et IUO
- Distribution promotionnelle de publications
- Directives sur l'utilisation personnelle des médias sociaux par les associés
- Programmes et événements de conférenciers
- Rapports sur le développement durable et la gestion des changements climatiques
- Politique sur les secrets commerciaux
- Salons professionnels
- Utilisation d'études de cas et de témoignages dans le matériel publicitaire et promotionnel
- Récompenses pour les bénévoles
- Ressources pour les bénévoles
- Politique sur les armes en milieu de travail
- Politique sur la violence en milieu de travail

Becton, Dickinson and Company, 1 Becton Drive, Franklin Lakes, NJ 07417, États-Unis
Téléphone : 201.847.6800

[bd.com](https://www.bd.com)

BD, le logo de BD et le slogan « Faire avancer le monde de la santé » sont des marques de commerce de Becton, Dickinson and Company. © BD, 2021. Tous droits réservés.

